

# L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1947

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1947

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



CHENIER



LABELLE

Saint-Jérôme, vendredi, 31 janvier 1947

51e ANNEE — No 5



## Nouvelles d'Ottawa

par la British United Press

Le ministre des Travaux publics fut sans doute la section du gouvernement fédéral la plus occupée au cours de ces derniers jours. C'est en effet ce ministre qui est chargé des réparations de la peinture et du nettoyage du bloc central des édifices parlementaires en vue de l'ouverture de la prochaine session.

Un grand nombre d'ouvriers furent chargés de nettoyer les planchers et les murs, de voir en somme à ce que tout soit propre et brillant pour le début de la session.

Même à l'extérieur du parlement on a entrepris ces travaux annuels pour préparer la session. On a entrepris d'enlever les bancs de neige qui s'élevaient devant les édifices.

L'ouverture de la session retrouvera la pompe et la splendeur de la période d'avant-guerre. Pendant la guerre on a éliminé la majeure partie de ces appareils en ne gardant de la tradition que les procédures essentielles pour permettre aux 245 représentants du peuple d'entreprendre le travail parlementaire.

Cette année cependant la cérémonie d'ouverture se fera avec beaucoup plus de solennité. Toutefois, le souvenir de la guerre plane encore dans la Chambre des communes et au Sénat.

En effet, la majeure partie du travail de la session, qui se prolongera probablement jusqu'à la mi-été, sera consacré à une législation sur la reconversion de l'économie canadienne qui doit passer de l'organisation de guerre à celle du temps de paix. Les législateurs devront aussi entreprendre d'améliorer le standard de vie au Canada à la suite de la guerre.

Les sujets à discuter à la prochaine session sont trop nombreux pour être énumérés. Ils varient indifféremment depuis le projet d'un code national du travail jusqu'au maintien ou la continuation des contrôles établis pendant la guerre.

Les débats de la prochaine session sont en quelque sorte amorcés par le discours du trône lu jeudi après-midi en présence des membres de la Chambre des communes et du Sénat par le gouverneur général, le maréchal Alexander, vicomte de Tunis.

Ce discours du trône est repris en quelque sorte par le discours et le second de l'adresse en réponse au discours du trône qui exposent la politique que le gouvernement entend suivre au cours de la session.

On discute l'adresse en réponse au discours du trône car on ne discute pas le discours lu par le représentant du roi.

De nouveaux pourparlers se sont poursuivis à Ottawa en vue de conclure un accord fiscal entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur le partage des taxes. Sept provinces sont prêtes à conclure des accords dans ce sens tandis que les provinces de Québec et d'Ontario n'ont pas encore accepté les propositions fédérales.

Ces deux provinces, les plus industrialisées du pays, sont celles qui ont le plus d'intérêt à l'enjeu dans ces ententes. Les premiers ministres Duplessis et Drew ont sans cesse dénoncé les accords proposés par le gouvernement fédéral et pendant toutes les délibérations il semblait évident que ces deux provinces seraient les dernières à accepter les propositions du ministre des finances si jamais elles les acceptaient.

## Visite à Radio-Canada

M. Almé Moquin, président du comité des visites industrielles de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Jérôme, annonce qu'une visite des studios de Radio-Canada à Montréal est organisée pour le jeudi, 20 février prochain, dans la soirée.

M. Moquin insiste sur le fait que seuls les membres en règle, leurs épouses et leurs amies auront le privilège de participer à cette visite.

Les détails du voyage à Montréal seront fournis par lettre aux intéressés.

## Triomphe libéral devant le Conseil privé

Le Conseil Privé vient de déclarer dans un récent jugement que le Parlement du Canada a le droit d'abolir les appels au Conseil Privé. Cette haute cour de justice fait donc grâce aux vœux des libéraux depuis la Confédération.

Naturellement notre "coq-à-l'âne" national, M. Duplessis, champion de l'autonomie, a envoyé à Londres un brillant avocat plaider contre le Gouvernement du Canada qui demandait l'abolition des appels. L'autonomiste est pris à son jeu hypocrite. Il veut que les plaideurs de la province canadienne-française, "laurentienne et catholique", continuent à faire juger en dernier ressort leurs procès par une Cour Anglaise, partant étrangère et dont les juges ignorent tout du milieu où nous vivons. Impartialité n'est pas toujours synonyme de compétence.

Qu'est-ce donc que les appels au Conseil Privé? D'abord pour le Canada et pour les provinces c'était bon gré ou mal gré le droit ou l'obligation de soumettre à la Cour anglaise les conflits d'interprétation des lois, de la Constitution, les conflits de juridiction dans l'exercice des pouvoirs provinciaux; pour les individus, le droit de faire arbitrer en Angleterre, dans certaines causes, les conflits qui, sur des questions de droit ou de fait, naissent entre eux. L'article 68 de notre code de procédure civile dit: "68. Il y a appel à Sa Majesté en son Conseil privé de tout jugement final rendu par la Cour du Banc du Roi en appel."

1.—Dans tous les cas où la matière en litige se rapporte à quelque honoraire d'office, droit, rente, revenu ou somme d'argent payable à sa majesté;

2.—Lorsqu'il s'agit de droits immobiliers, rentes annuelles ou autres matières qui peuvent affecter les droits futurs des parties;

3.—Dans toute autre cause où le montant ou la valeur de la chose réclamée excède la somme ou la valeur de douze mille dollars."

La politique libérale a toujours tenu à nous affranchir de cette extraordinaire juridiction. Notre souveraineté nationale pouvait bien se passer de cette tutelle. Elle doit s'en passer plus que jamais. Peut-on être vraiment sujet canadien et continuer à soumettre nos conflits juridiques à une juridiction, si élevée soit-elle, d'un autre pays? Notre drapeau aurait-il la même signification, s'il fallait partir avec pour aller plaider devant un tribunal qui n'est pas cana-

dien? Un des fondements de la liberté c'est le droit d'être jugé par ses pairs, c'est-à-dire par des juges de notre milieu, de notre formation, qui partagent notre vie.

Dès 1877, Edouard Blake, le père du libéralisme politique au Canada, en présentant la loi de la Cour Suprême, voulut introduire un article qui aurait mis fin en toutes matières aux appels du Conseil Privé. Le gouvernement libéral de Blake fut forcé de retirer la clause parce que le gouvernement anglais fit savoir sans ambages qu'elle serait désavouée. C'était le beau temps du colonialisme, celui où voudrait nous y garder pieusement notre premier ministre du Québec. La loi de la Cour Suprême fut passée, mais les appels à la justice britannique demeurèrent jusqu'à nos jours. Cependant les libéraux continuèrent la lutte. En 1905, ils en réclamaient à cor et à cri l'abolition de ce service suranné. Laurier, Gouin, Lapointe n'ont cessé de toute leur vie de demander cette abolition. Ils étaient suivis par les plus grands juristes du Canada. Feu Eugène Lafleur, feu Aimé Geoffrion ont tous deux déclaré qu'il fallait abolir les appels au Conseil Privé.

Il appartient au T. H. Louis St-Laurent d'ajouter une autre page heureuse de notre évolution. C'est au cours de son passage au Ministère de la Justice qu'il fut décidé de demander au Conseil Privé de se décapiter. De bonne grâce il l'a fait. La véritable autonomie du Canada devra beaucoup à notre ministre de Québec.

D'ailleurs comme avocat, en 1931, devant l'Association du Barreau Canadien, Monsieur St-Laurent avait dit: "J'aimerais que toutes nos causes constitutionnelles soient réglées par la Cour Suprême du Canada", etc.

Le vœu qu'il émettait alors est devenu, grâce à lui, la chose d'aujourd'hui. M. Duplessis en a été pour les frais qu'il nous fera payer. Après avoir voté contre l'abolition des appels au Conseil Privé à la Législature de Québec, sur une motion de M. Godbout qui réclamait cette abolition, pas de plus vers l'indépendance, l'autonomie et la souveraineté complète de notre pays, il a employé les fonds de la Province pour combattre la demande du gouvernement de M. King. Il est opposé à la véritable indépendance, source de la vraie autonomie et que revendique le parti libéral en toutes occasions. Bleu et rétrograde, M. Duplessis n'a fait que du verbiage avec l'autonomie.

Maurice BOISVERT.  
(Le Canadien libéral)

## CHOIX D'UN SUCCESSEUR AU CARDINAL VILLENEUVE

Par J. CONNOLLEY de la British United Press

Plusieurs mois s'écouleront sans doute avant que soit nommé un successeur à feu Son Eminence le cardinal Villeneuve, et il est encore impossible de prévoir qui sera le prochain archevêque de Québec.

C'est là du moins l'opinion de hautes autorités ecclésiastiques réunies à Québec pour assister aux funérailles du primat de l'Eglise catholique au Canada.

Ces représentants de l'Eglise font aussi remarquer que rien n'assure que le chef du plus ancien archidiocèse canadien devienne cardinal. Il est fort probable cependant que le prochain archevêque sera nommé cardinal comme ses prédécesseurs, Leurs Eminences les cardinaux Taschereau, Bégin, Rouleau et Villeneuve. Le cardinal, fait-on remarquer, est tout à fait distinct des fonctions d'un archevêque et il dépend du bon plaisir du Souverain Pontife.

Le Saint-Père le pape nomme lui-même les évêques et les archevêques en se servant d'une liste de noms que lui soumettent différentes congrégations. Ces congrégations sont en quelque sorte les différents ministères du Vatican et l'une de leurs fonctions consiste à fournir des ecclésiastiques que l'on considère comme dignes et compétents pour remplir les hautes fonctions d'évêques.

Les noms de ces prêtres éligibles à l'épiscopat sont fournis par l'épiscopat de leur pays. De temps à autre les évêques et archevêques de toutes les provinces ecclésiastiques, dans tous les pays, se réunissent pour étudier, entre autres choses, le choix d'une liste de prêtres éligibles à l'épiscopat. Chaque évêque nomme les prêtres de son diocèse qu'il considère digne de ce poste. Ces listes sont ensuite envoyées au délégué ou au nonce du pape dans ce pays qui les transmet au Souverain Pontife.

Lorsque survient un poste vacant

dans la hiérarchie épiscopale, comme c'est le cas actuellement à Québec, le représentant du Saint Siège dans le pays où il y a vacance recueille et envoie au Vatican tous les documents nécessaires au sujet des prêtres qui se trouvent sur la liste des éligibles au poste.

Les congrégations romaines analysent des documents attentivement et choisissent généralement les noms de trois candidats. Ces trois noms sont alors soumis au Souverain Pontife qui fait le choix définitif.

Lorsque le Saint Père a choisi un candidat à l'épiscopat, le candidat est averti et on lui demande s'il accepte la charge de prendre la direction d'un diocèse ou d'un archidiocèse. Jusqu'à ce moment, le prêtre ou l'évêque ignore totalement qu'il est un nombre des candidats. Il doit dire alors s'il accepte ou non la charge. Il est ensuite lié au secret absolu et ne doit révéler à personne qu'on lui a demandé de remplir le poste vacant.

La nomination de l'évêque ou de l'archevêque est ensuite annoncée dans l'organe du Vatican, l'Osservatore Romano. Le nonce ou le délégué du pape dans le pays où il y a vacance est averti d'avance de la nomination et il en fait part au futur évêque ou archevêque en même temps que la nouvelle est annoncée dans le journal du Vatican.

Lorsqu'il s'agit de nommer un nouveau cardinal, les procédures sont moins compliquées. On ne compte que 70 cardinaux au Sacré Collège et c'est le Souverain Pontife qui décide lui-même le nombre de cardinaux qui représenteront tel ou tel pays au Collège.

Le prochain archevêque de Québec est peut-être un simple curé de paroisse ou l'évêque ou l'archevêque d'un diocèse vaste ou petit, quelque part au Canada. Ce sera très probablement un Canadien-français.

## Douceur du soir

Douceur du soir! Douceur de la chambre sans lampe!  
Le crépuscule est doux comme une bonne mort,  
Et l'ombre lentement qu's'insinue et rampe  
Se déroule en fumée au plafond. Tout s'endort.

Comme une bonne mort sourit le crépuscule,  
Et dans le miroir terne, en un geste d'adieu,  
Il semble doucement que soi-même on recule,  
Qu'on s'en aille plus pâle et qu'on y meure un peu.

Sur les tableaux pendus aux murs, dans la mémoire  
Où sont les souvenirs en leurs cadres déteints,  
Paysages de l'âme et paysages peints,  
On croit sentir tomber comme une neige noire.

Douceur du soir! Douceur qui fait qu'on s'habitue  
A la sourdine, aux sons de viole assoupis;  
L'amant entend songer l'amante qui s'est tue,  
Et leurs yeux sont ensemble aux dessins du tapis.

Et langoureusement la clarté se retire;  
Douceur! ne plus se voir distincts! N'être plus qu'un!  
Silence! deux senteurs en un même parfum:  
Penser la même chose, et ne pas se le dire.

Georges RODENBACH.

## POTINS POLITIQUES

### Redistribution des comtés

La loi concernant la redistribution des comtés, qui fut adoptée au cours de la dernière session fédérale, modifie considérablement la carte électorale. Grâce à cet acte de justice pré-annoncé par l'honorable M. Louis St-Laurent, la province de Québec aura désormais, huit nouveaux districts électoraux.

Qu'arrivera-t-il exactement dans Terrebonne où la population est beaucoup plus nombreuse que celle des comtés avoisinants? Nous savons que notre député, monsieur Lionel Bertrand, consacre toute son énergie à conserver l'intégrité et le caractère historique de notre comté. Toutefois, si quelques sacrifices doivent être consentis, ce sera pour donner l'avantage à la population de notre région d'obtenir un comté de plus, avec tous les privilèges et avantages que cela comporte.

### Un amoral

En politique, monsieur Duplessis est essentiellement un amoral. Aucun principe ne domine et inspire sa politique; seul l'illogisme le plus mesquin guide ses actes.

Le récent jugement du Conseil Privé vient de consacrer et définitivement, la souveraineté de notre pays, et le Parti Libéral aspire maintenant à faire disparaître les derniers vestiges de notre ancien statut colonial.

Monsieur Duplessis, mettant à l'écart, ses grandes déclarations de principes sur l'autonomie, a dirigé à Londres, un avocat, partisan de l'Union Nationale, pour combattre au nom de la Province de Québec, la demande faite par le Gouvernement d'Ottawa, pour obtenir le droit de supprimer les appels au Conseil Privé.

Heureusement pour nous que les lords anglais, en rendant leur jugement, ont manifesté plus de sincérité, d'impartialité et de compétence que notre Maurice national.

### Et l'autonomie?

Il convient de se rappeler qu'au cours de la dernière session provinciale, un important débat fut soutenu sur la suppression des appels au Conseil Privé. Après les discours prononcés par les honorables Omer Côté, Antonio Talbot et Jean-Paul Sauvé, l'Union Nationale vota en bloc contre cette proposition, alors que l'honorable M. Godbout et tous les députés libéraux l'appuyèrent. Le vote final fut de 45 à 36.

### Indigestion aigüe

Une triste coïncidence a voulu que deux de nos ministres provin-

ciaux aient été terrassés par une indigestion aigüe, à quelques heures d'intervalle; heureusement ils se sont vite remis de ce choc, et nous sommes heureux de savoir qu'ils sont maintenant en parfaite santé.

Cet incident a permis à un loustic de se demander si ces deux braves ministres n'avaient pas été soudainement écoeuvrés de leur entourage et de la politique de l'Union Nationale.

### Grève à la prison de Bordeaux

Les journaux quotidiens ont annoncé la démission d'un certain nombre de gardiens à la prison de Bordeaux. Ils protestaient depuis longtemps, des injustices dont ils étaient les victimes: les travaux les plus pénibles étaient confiés aux vieux employés qui, par ailleurs, ne bénéficiaient d'aucune augmentation de salaire. Les nouveaux venus employés par l'Union Nationale, recevaient, dès leur entrée en fonctions, des salaires plus élevés que les anciens, et occupaient tous les meilleurs postes.

Rien d'étonnant, car sous l'Union Nationale, — même dans les prisons, — tout est fait "à base" d'injustice et de favoritisme.

### Une autre anomalie

Monsieur Duplessis a déjà qualifié de "loi bolchévique" celle qui fut mise en vigueur par l'honorable M. Godbout, concernant l'expropriation de Montreal Light, Heat & Power Corp. Cependant, loin d'abroger et de révoquer cette loi, depuis qu'il est au pouvoir, monsieur Duplessis l'a appliquée et l'a exploitée pour des fins électorales.

Avec force réclame, il vient de promettre une réduction de 10% sur les taux d'électricité fournis pour fins industrielles et commerciales.

Il est à noter qu'aucune réduction n'est promise sur les taux payés par les consommateurs du gaz, et pourtant quatre-vingt-dix pour cent des montreaux utilisent les poêles à gaz pour la cuisine. Il n'y a que les riches qui ont le moyen d'utiliser les poêles électriques.

### Le racket continue

Toutes les feuilles de chou qui proclament les louanges de l'Union Nationale, doivent leurs existences aux réclames payantes et payées que l'on impose et que l'on arrache aux personnes qui ont des permis pour la vente des liqueurs alcooliques. En jetant un coup d'oeil sur le dernier numéro du "TRAVAILLEUR" journal appartenant

## Conférence de Me G. Cournoyer, le 9 février



Le député de Richelieu-Verchères aux Communes, Me Gérard Cournoyer, donnera une conférence sous les auspices du Club Libéral du comté de Terrebonne, le dimanche, 9 février, à 2 heures et demie, au Salon Rose de l'hôtel Maurice. Cette conférence sera publique. Les dames y sont spécialement invitées.

## Organisateurs libéraux dans Saint-Jérôme

Voici, par quartier, les noms des organisateurs libéraux de la ville de Saint-Jérôme, nommés lors de la réunion de l'Organisation libérale de Saint-Jérôme, dimanche, 19 janvier dernier. Il est important de noter que cette liste n'est pas définitive et que des additions pourront y être ajoutées si l'occasion s'en présente.

QUARTIER SUD — Les organisateurs du quartier sud sont les messieurs dont les noms suivent: Emile Lauzon, Fernand Lauzon, Maurice Girard, Guillaume Martin, Horimedes Brissette, Achille Prud'homme, Tancredi Labrèche, Henri Lauzé, Emile Giroux, Elie Meunier, Chs.-E. St-Miche, Yvon Ménard, Albert Ménard, René Gascon, J.-M. Dubreuil, Geo. Giraldeau, Elzéar Lavigne, André Lebeau, Romulus Lebeau, Chamois Moroney, Henri Daoust, Paul-Emile Corbeil, Philippe Thivierge, Joseph Rochon, Laurent Gougeon, Delphis Prud'homme, Arthur Grand'maison, Ronald Forget, Rosario Parent.

QUARTIER OUEST — Les organisateurs du quartier ouest sont les suivants: Achille Lebeau, Jean-Paul Lapointe, Emile Robert, Paul-Emile Vermette, René Beauvais, Paul Delpé, Ernest Papeau, Alcide Lemire, Mathias Lachance, J.-Arthur Gauthier, Josaphat Cyr, Fabien Richer, Jean-Paul Gauthier, A.-O. Marc-Aurèle, Bernard Corbeil, Raymond Raymond, Honorius Leblanc, Roland Cyr, Salvador Piché, Alex. Charbonneau, Joseph Laflamme, Paul Limoges, Calixte Filion.

QUARTIER CENTRE ET EST — Les organisateurs du quartier centre et est sont les suivants: Alcide Léveillé, Dr. J.R. Brail, Joseph Robert, Rodrigue Bélanger, René Gauthier, René Laporte, Joseph Lavoie, Guy Pelletier, Denis Meunier, Ronald Rivest, Roland Leroux, Henri Longpré Hervé Pilon, Achille Binette, M. Martin, Joseph Fugère, René Benoit, Joseph Proulx, N.-A. Dagenais, Gaston Bastien, Hermas Lamoureux, Paul-Emile Lamoureux, Edouard Lavoie, Fernand Fauvelle, Marcel Fauvelle, Anthime Ethier.

QUARTIER NORD — Les organisateurs du quartier nord sont les suivants: Hervé Dufour, Eugène Lortie, Omer Beaudry, Zénon Dagenais, Antoine Alarie, Henri Léonard, Armand Valiquette, Paul Locas, Ernest Corbeil, Emilian Bélanger, Jean Louis Brissette, Emilian Germain, Roland Raymond, J.-A.-C. Robert, Isidore Fleury, Eugène Savage, Yvan Giraldeau, Roger Valiquette, Yvon Filion, Yvon Brissette, Anatole Brissette, Ferdinand Corbeil, Eddy Binette, Cléode Corbeil, Sigefroid-Marc Filion, Sylvio Filion, A. Filion, Donat Blondin, Alcide Cyr, Albert Gascon, Aldéric Daoust.

à Paul Fournier, ex-candidat de l'Union Nationale dans le comté de Laurier, nous constatons qu'il y a 37 annonces fournies par des hôteliers, des épiciers licenciés, etc. Il y a 32 annonces et payées que l'on impose et que l'on arrache aux personnes qui ont des permis pour la vente des liqueurs alcooliques.

En jetant un coup d'oeil sur le dernier numéro du "TRAVAILLEUR" journal appartenant

## Elections générales au printemps?

La rumeur va s'accréditant que notre dictateur provincial en appellera au peuple dès le printemps prochain. Il semble coutumier au chef des vingt et un ministres insipides qui siègent à ses côtés de rechercher un renouvellement de mandat tous les trois ans. On sait ce qui s'est produit en 1939. Ayant littéralement ruiné le crédit de la province, contraint par les banquiers à introduire un sens d'économie et surtout de discernement dans la dépense des deniers publics, forcé de soustraire les favoris du régime aux faveurs scandaleuses dont ils les gavaient, quoique se sachant à l'avance voué à la vindicte populaire, le Noblet Duplessis, — Maurice tout court pour les proches, — alla aux urnes. Ce fut un balayage complet: dans un geste de colère justifiée, le peuple chassait les prévaricateurs du temple administratif.

Cinq années se sont écoulées; cinq années de reconstruction, de dur labeur pour les dirigeants libéraux. Il fallait renflouer le navire. Il s'imposait que la restauration du crédit provincial s'effectuât, que nos finances fussent assainies. Tous ceux qui suivent quelque peu la politique du Québec ne peuvent que se souvenir du triste héritage légué par le régime de l'Union nationale après les sombres jours de 1936-39. Le chaos le plus complet régnait. Notre réputation était tarée sur tous les marchés du monde. Il appartenait donc au cabinet Godbout de nettoyer les écuries d'Augias, de rétablir l'équilibre, de nous revaloriser la confiance de tous. La tâche fut menée rondement. Quel radical changement de physionomie en peu de mois! Les banquiers eurent tôt repris confiance, et, conscients que les rênes reposaient entre les mains d'hommes sérieux, pondérés, bien équilibrés, ils consentirent les prêts et avances nécessaires et contribuèrent au relèvement économique de la province.

SAGE ADMINISTRATION

En plus d'assurer la stabilité financière du Québec, monsieur Godbout et ses collègues concurrent, pour répondre aux besoins de tous les milieux et de tous les groupes, une législation marquée au coin d'un profond sens de logique et de rare discernement. Sans risque d'erreur, l'on peut alléguer que sous son règne, l'administration Godbout traça quelques-unes des plus belles pages du parlementarisme québécois. Pour ce faire, il lui fallut être inspiré par un réalisme et un sens civique évidents. C'est toujours dans la recherche du bien-être collectif que les libéraux, tant sur le plan provincial que dans le domaine fédéral, puisent l'inspiration de la législation qu'ils préconisent et appliquent.

Tout allait peut-être trop bien. Vraiment, il semble qu'à certaines heures, le peuple se lasse de ne pas boire à la coupe des misères. Ce fut le cas en 1944. Odieusement trompé par la prédication d'une doctrine sophistiquée et fallacieuse, ameuté, dans tous les coins de la province, par des appels aux préjugés assis sur la plus basse démagogie, l'électeur tomba dans le traquenard et fit confiance, — à la surprise générale, même celle de Duplessis, — à la troupe d'agitateurs et de bateleurs commandés par le député des Trois-Rivières.

LA FIN EST PROCHE

Près de trois années se sont écoulées: années marquées par d'autres orgies de dépenses, par une administration hasardeuse et tatonnante, sauf en ce qui a trait aux faveurs accordées aux amis du régime, aux entrepreneurs étrangers et à une valetaille apte à toutes les sales besognes, années durant lesquelles s'est effectué, avec un cynisme calculé, le sabotage des oeuvres libérales si nécessaires et hautement appréciées. Une fois de plus, le blason du Québec est entaché! Les finances sont dans un état tel que les banquiers s'énervent et manifestent déjà des craintes. Serait-ce pour cette raison que notre petit "Jean Lévesque" provincial, notre Hitler en herbe, s'apprête à inviter le peuple à retourner aux urnes au printemps? Peut-être est-il aussi grisé par les trois victoires partielles qu'il a remportées, mais qui ne sauraient être considérées comme barème de l'opinion publique. S'il déclanche des élections générales et si le verdict populaire le relègue une fois encore dans l'ombre, — et sur ce point nous n'entretenons nul doute, — comme cette habitude est congénitale chez lui, il saura bien présenter un alibi, crier à l'empêchement du fédéral sur les prérogatives provinciales, etc. Mais le peuple aura parlé. Les murmures sourds de désapprobation que l'on perçoit et qui gagnent en intensité chaque jour, ne seront cristallisés en un acte violent peut-être, mais souverainement juste et raisonnable. Il deviendra inutile à ce roublard tapageur de tenter ce que nos amis d'outre quarante-cinquième appellent un "come back". Duplessis aura été jugé, et sera cuit... ad vitam aeternam!

JULOT.

## Des cours d'art oratoire à Saint-Jérôme

Organisés par la Chambre de commerce des jeunes

Monsieur Maurice Girard, président du Comité de pratique oratoire de la Chambre de commerce des jeunes, nous communique l'excellente nouvelle que voici: une série de cours d'art oratoire débutera incessamment à St-Jérôme. A la suite de nombreuses démarches, monsieur Girard a réussi à s'assurer la venue d'un éminent professeur de l'Université de Montréal, qui sera titulaire de ces leçons.

Fait intéressant à noter, ces cours seront mixtes et sont offerts aux membres de la Chambre de commerce des jeunes et à leurs amis. Le prix de ces leçons n'est pas encore définitivement déterminé. Il sera toutefois fort minime et dépendra du nombre de élèves qui s'inscriront au cours. De plus, nous pouvons dès aujourd'hui annoncer que la Chambre absorbera une partie de ces frais pour tout membre en règle qui voudra suivre le cours.

L'institution de ces cours est une très heureuse initiative de la Chambre de commerce cadette. Nous ne doutons pas que nombreux seront ceux qui voudront en profiter, surtout parmi les membres de la Chambre. La date de la première leçon sera annoncée dès que l'on saura le nombre approximatif des élèves. Que toute personne intéressée ne tarde donc pas à s'inscrire en faisant parvenir son nom et son adresse à monsieur Maurice Girard, président du Comité de pratique oratoire, au numéro 122 de la rue Saint-Faustin, téléphone: 1194-J ou 480.

Fondé en 1897

# L'AVENIR DU NORD

Journal hebdomadaire  
publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir du Nord Cie Ltée" et imprimé par les ateliers de L'IMPRIMERIE DE ST-JEROME, Enrg., 303, avenue Parent, Saint-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée

Président: Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier  
Vice-président: Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte  
Sec.-trésorier: Roland BOCK, industriel, Montréal  
Direction politique: Hon. Hector FERRIER, C.R., Montréal  
Rédaction et administration: Pierre PREVOST, St-Jérôme

Le bureau de L'AVENIR DU NORD occupe la chambre 5 de l'Édifice Nantel, 402, rue Labelle, téléphone 894, Saint-Jérôme.

## Pour tous vos travaux d'imprimerie

- Journaux ● Catalogues
- Revues ● Faire-parts
- Factures ● Etiquettes

Cartes de visite — d'affaires — de remerciements

Enveloppes — Affiches

↓

# L'IMPRIMERIE DE ST-JEROME, Enrg.

vous assure un travail soigné.

303, Ave Parent Téléphone 12 St-Jérôme

## Nos dépositaires

L'AVENIR DU NORD est en vente, au prix de cinq cents le numéro, aux endroits suivants:

- LIBRAIRIE ST-JEROME, 345, rue St-Georges, Saint-Jérôme.
- "AUTOUR DU MONDE" (M. Léonard), 318 a, rue St-Georges, Saint-Jérôme.
- Pharmacie René DUMOUCHEL, 313, rue Labelle, Saint-Jérôme.
- Terminus de la CIE de TRANSPORT provinciale (E. Lavole, restaurateur), 401, rue St-Georges, Saint-Jérôme.
- Sigefroid FILION, restaurateur, 784, rue Labelle, Saint-Jérôme.
- Henri DAOUST, restaurateur, 251, rue Montigny, Saint-Jérôme.
- "AU PETIT CANADIEN", restaurant, (Gérard Aumont, prop.), 246, avenue Parent, Saint-Jérôme.

## LA SITUATION INTERNATIONALE

### Les récentes élections nationales en Pologne

par Maurice DAGENAIS de la British United Press

Le meurtre, l'emprisonnement et le chantage furent les principales caractéristiques de l'élection nationale polonaise dirigée par le régime communiste de Varsovie imposé au peuple polonais par Moscou et maintenu au pouvoir par une fraude électorale dénoncée par les observateurs américains et impartiaux.

Les autorités polonaises prétendent que les élections ont été honnêtes et conformes aux accords de Potsdam mais le chef du parti paysan affirme que le régime de communiste a pratiqué l'otracisme d'une manière généralisée dans l'élection et demande aux puissances alliées de ne pas reconnaître l'élection.

Une enquête menée par des observateurs américains sous la direction de l'ambassade des Etats-Unis en Pologne confirme les plaintes du chef du parti paysan.

Néanmoins les puissances occidentales n'ont pas encore pris de décision précise au sujet de cette élection truquée. Les opinions sont partagées au sujet de l'attitude à prendre avec le régime communiste de Varsovie qui ne s'est pas conformé aux accords internationaux tandis que d'autre part certains gens considèrent qu'il vaut encore mieux garder des relations avec le gouvernement polonais afin de "pouvoir sauver ce qui peut encore être sauvé" pour le peuple polonais martyr.

Tandis que la Pologne est plongée encore davantage dans l'ombre du communisme, la situation politique semble se stabiliser en France.

Les parlementaires français ont enfin pu se mettre d'accord sur la formation d'un cabinet de coalition où tous les partis politiques sont représentés depuis les communistes jusqu'aux députés de la droite.

C'est le premier cabinet définitif de la quatrième république et sa formation fut très laborieuse. En effet, le premier ministre Paul Ramadier avait annoncé la formation de son cabinet et avant même qu'il ait eu le temps d'en faire connaître la composition, il eut à faire face à une crise ministérielle.

L'un des facteurs les plus reconfortants pour la France dans la formation de ce ministère est que le premier ministre a confié les affaires étrangères à M. Georges Bidault, chef

du mouvement républicain populaire. Cette nomination assure ainsi la continuité de la politique extérieure de la France car M. Bidault a occupé, presque continuellement ce poste de la libération de la France. Il a largement contribué à redonner à la France son rayonnement dans le monde.

Les suppléants des ministres des affaires étrangères poursuivent lentement leur travail de préparation de la conférence à Moscou des ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances. Ils ont convenu d'assurer à l'Autriche son entière indépendance et sa souveraineté nationale.

Les suppléants ont aussi entendu plusieurs pays, notamment la Yougoslavie, la Pologne et la Grèce réclamer de lourdes réparations de guerre de l'Autriche ainsi que de vastes étendues de territoires autrichiens.

D'autre part, le ministre des affaires étrangères de l'Autriche a soutenu péremptoirement que l'Autriche ne pourrait payer aucune réparation de guerre.

La conférence des suppléants a été marquée d'incidents pénibles. Un débat international fut soulevé au sujet de la participation des puissances moyennes aux préparatifs des traités de paix allemand et autrichien.

Il fut d'abord décidé d'inviter les puissances moyennes et les petits pays à exposer leurs points de vue sur les deux traités que les grandes puissances prépareraient ensuite elles-mêmes.

Plusieurs pays ont protesté, y compris la Canada, contre cette procédure. La Canada a même refusé de soumettre un mémoire s'il n'était pas admis à prendre part aux débats subséquents.

Les puissances occidentales ont finalement admis les réclamations canadiennes mais la Russie s'y est péremptoirement opposée en prétendant que les grandes puissances avaient acquiescé dans le sang le droit de préparer les traités de paix.

Ainsi plusieurs pays ayant fait des efforts gigantesques pour gagner la guerre contre l'Axe n'auraient que le droit de soumettre des mémoires, dont les grandes puissances disposeraient d'ailleurs à leur guise, pour régler les traités de paix.

## En relisant les vieilles pages de l'Avenir du Nord

Par Louis CRISTAL VII

### L'HIVER RIGOREUX DE 1898

L'hiver avec ses caprices et ses contradictions s'est depuis deux mois installé en conquérant dans notre province apportant dans tous les coeurs sa poésie sereine et l'imminence reposante de ses nuits lumineuses, mais aussi traînant avec lui le cortège de ses froidures, de ses tempêtes capricieuses et de tous ses désagréments.

Il est donc à propos de relever, dans notre chronique de cette semaine, un entreillet paru dans L'Avenir du Nord du 25 février 1898, où l'on rapporte les effets d'une formidable tempête de neige qui venait de s'abattre sur les Laurentides et Saint-Jérôme. Mais cédons la plume au rédacteur du temps:

"Quelle tempête! Avec-vous jamais vu tant de neige! Ah! c'est effrayant! Le commerce est en léthargie! et mille autres exclamations du même genre, tel est ce que nous entendons partout depuis dimanche.

"Nous sommes réellement ensevelis sous la neige qui se fait montages dans nos rues et, quelques-uns même peuvent dire dans leur maison..."

"Cette terrible avalanche de neige appelle la mémorable tempête de 1885. "Notre ville est toute bouleversée; chemins, trottoirs et clôtures se sont confondus durant trois jours.

"Nous sommes isolés du reste du monde. En effet, depuis samedi dernier, aucun journal, aucun train n'a pu se rendre à notre ville.

"Nos maîtres de poste chômeurs attendent l'effroyable avalanche de lettres, de journaux, de paquets etc., qui va bientôt leur arriver.

"A certains endroits, les bancs de neige atteignent une hauteur de dix pieds, dans notre ville, et de quinze pieds, en pleine campagne.

"Si ces lignes tombent sous les yeux de quelques parisiens ou parisiennes foulant l'asphalte des beaux boulevards, bien sûrs il vont être tentés de prier pour le repos de notre âme!"

Et, un peu plus loin, le chroniqueur ajoute:

"Ces jours derniers les routes ont été tellement mauvaises que les malades mêmes ne pouvaient visiter leurs malades en voiture. Le Dr Henri Prévoist a fait jusqu'à trois milles en raquettes pour aller voir un de ses patients."

### LA QUESTION DU SENAT

Nous sautons plusieurs semaines et nous parvenons au mois d'avril 1898. De vives discussions avaient lieu alors sur la scène politique au sujet du Sénat canadien que certains voulaient voir abolir. Cette question, de nos jours, est encore d'actualité. Nous croyons donc opportun de relever dans L'Avenir du Nord d'il y a quarante-neuf ans les passages qui y ont trait.

Dès le début de la controverse, notre journal se rangea sans hésitation du côté des réformistes et fit la lutte aux abolitionnistes. C'est Wilfrid Gascon, sous le pseudonyme de "Francœur" qui dirigea la polémique. Voici quelques extraits d'un article de lui paru dans le numéro du 27 mai:

"Jamais nous ne consentirions à demander la déchéance du Sénat, parce que nous considérons ce corps législatif, non pas comme une panacée universelle à tous nos maux, non pas comme un conseil d'ouï sont bannis les passions, les préjugés, les discordes, les vices même qu'on retrouve dans presque toutes les assemblées délibératives, mais, nous l'avons déjà dit, comme la citadelle derrière laquelle, en cas de lutte nous pourrions prolonger la résistance avec quelque espoir de succès". C'est une seconde corde que nous avons mise en réserve à notre arc. Et nous briserions cette corde? Et nous renoncions à cette nouvelle et très belle chance de salut? Non, nous ne le ferons pas..."

Louis CRISTAL.

### Patron de cette campagne

Son Excellence, le feld-maréchal et le vicomte Alexandre de Tunis, gouverneur général du Canada, est photographié ici portant l'ample robe et les insignes de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, dont il est le Grand Prieur au Canada. Son Excellence est, de plus, le patron de la grande campagne de souscription qui lancera l'Association ambulatoire St-Jean, à travers tout le Canada, du 2 au 22 février prochain, pour recueillir la somme de \$1,000,000. (Photo Karsh).



## DEUX ANNIVERSAIRES D'AIR-CANADA

BIEN qu'Air-Canada n'existe que depuis dix ans à peine il a pu célébrer, récemment, deux anniversaires importants. Le premier a été le transport au Canada de son millionième passager, en l'occurrence Mme L. D. Nelles, qui a fait le trajet de Toronto à Vancouver. Dans la photo du haut, on la voit qui reçoit un bracelet-montre des mains de M. W. R. Campbell, gérant du trafic d'Air-Canada pour la région de Toronto. La remise du cadeau-souvenir a été faite à l'aéroport de Toronto en présence de l'hôtesse Anita Gernale. Cette petite cérémonie s'est déroulée exactement 9 ans et deux mois après qu'Air-Canada eut transporté son premier passager entre Vancouver et Seattle. Depuis, ses avions ont parcouru plus de 500 millions de milles-passager payants.

La photo du bas montre M. H. J. Symington, C.M.G., C.R., président d'Air-Canada, remettant à Mme A. J. Cheney de Winnipeg un petit plateau en argent orné de l'emblème de la compagnie à l'occasion de la millième envolée de Montréal au Royaume-Uni. Chacune des dames qui ont fait cette envolée historique a reçu le même plateau et chaque homme un cendrier en argent. Le service transatlantique a été inauguré par Air-Canada en juillet 1943 dans le but surtout de transporter le courrier militaire et des produits essentiels, médicaments et autres, destinés à nos troupes. Depuis, cette ligne est devenue commerciale et les envolées sont quotidiennes dans les deux sens.

## Travailleurs physiquement handicapés au Canada

"Un récent relevé-modèle révèle que le travailleur physiquement handicapé dans l'industrie canadienne prouve qu'il est aussi efficace que ceux qui n'ont pas de handicaps physiques," déclare l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail en publiant le résultat d'un relevé des travailleurs physiquement handicapés que faisait tard en 1946 le Service national de Placement. Le modèle embrassait 467 établissements canadiens qui employaient 2315 travailleurs de la catégorie de "personnel handicapé."

Le ministre ajoute que les faits obtenus dans le relevé confirment la prétention des fonctionnaires du Service national de placement des travailleurs handicapés à l'effet que les handicaps physiques ne sont pas nécessairement des handicaps professionnels.

Le relevé a été fait en 1946 quand les travailleurs physiquement aptes étaient disponibles pour beaucoup de postes de travail. Le ministre dit que le fait que les établissements ont non seulement conservé à leurs services leurs employés physiquement handicapés mais que, dans plusieurs cas, ils ont embauché d'autres travailleurs handicapés, est le meilleur témoignage qu'on puisse rendre à leur savoir-faire.

Les établissements qu'embranchait le relevé sont situés dans 48 centres par tout le Canada et emploient un total de 2315 personnes handicapées, hommes et femmes, dont environ la moitié était des ex-combattants handicapés.

Les dossiers de travail de ces 2315 personnes physiquement handicapées révèlent que la grande majorité accomplit autant de travail, sinon plus, que l'employé moyen et normal qui remplit une situation du même genre. On rapporte qu'un total de 313, ou 13.5 p. cent, avaient un rendement moindre que les travailleurs physiquement aptes. Toutefois, 1,783 ou 77 p. cent des travailleurs handicapés donnent le même rendement que les autres travailleurs tandis que 219 ou 9.5 p. cent des personnes qui ont fait l'objet de l'enquête accomplissent plus de travail que les non-handicapés.

Les dossiers d'absentéisme révèlent qu'un très faible pourcentage des handicapés avait un taux plus élevé d'absence que les travailleurs ordinaires et que, de fait, les handicapés avaient moins d'absences sans excuses que les non-handicapés. Ceux qui s'absentaient plus souvent que les non-handicapés se chiffraient par 192 ou 8.3 p. cent. Il y avait 1,515 handicapés, soit 65.4 p. cent, dont l'absentéisme était aussi favorable que celle des travailleurs aptes et 608, ou 26.3 p. cent, dont l'absentéisme était moindre que celui des non-handicapés.

Dans l'ensemble, les faits relevés semblent indiquer que les 2315 employés handicapés sont moins susceptibles d'être mêlés aux accidents de travail. L'expérience démontre que seulement 42, soit 1.8 p. cent des handicapés, avaient un taux d'accident plus élevé; 1,256, ou 58.6 p. cent, avaient la même moyenne que les non-handicapés et 917, soit 39.6 p. cent, avaient moins d'accident de travail.

L'enquête révèle aussi que le nombre des travailleurs handicapés à changer d'emploi était beaucoup moindre que chez les personnes normales.

Tous les types d'invalidité (ouïe, coeur, pieds, poitrine, vue, handicaps multiples, estomac, etc.) étaient représentés dans le relevé qui indique que les handicapés physiquement sont en somme, sous le rapport du rendement, efficaces aux yeux de l'employeur; qu'ils ont une attitude solide au sujet de leur travail; qu'ils ont un bon moral; qu'ils ont en général un excellent dossier en matière de rendement, d'assiduité et d'accidents et qu'ils sont hautement considérés par leurs employeurs.

Le Service des placements spéciaux du Service national de Placement étudie son programme de façon à appuyer diverses professions. Il fonctionne maintenant dans tous les bureaux d'adaptation des handicaps physiques pour porter un soin tout particulier à l'égard des travailleurs handicapés de la région de Montréal.

## Conseil de l'Association des Architectes de la Province

Exercice 1947

Président: A.-J.-C. Paine, Montréal; Président ex-officio, Oscar Beaulé, Québec; 1er Vice-président: L.-N. Audet, Sherbrooke; 2ème Vice-président: J. C. Meadowcroft, Montréal; Trésorier Honoraire: P.-C. Amos, Montréal; Secrétaire Honoraire: Maurice Payette, Montréal.

CONSEILLERS

A la majorité des votes: Emile Venne, Montréal; Lucien Malnguy, Québec, John Bland, Montréal; H. Ross Wiggs, Montréal; Hel. Laberge, Québec; Paul-H. Lapointe, Henri Mercier, G.-E. de Varennes, A. T. G. Durnford, E.-J. Turcotte, Montréal.

DELEGUES A L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

A la majorité des votes: Maurice Payette, Chas. David, Gordon McL. Pitts, Montréal; Oscar Beaulé, Québec; J. Roxburgh Smith, Harold Lawson, Eugène Larose, Montréal.

## Les anciens de Bourget

M. Jean-Marc Gagné, publiciste du banquet, qui lance une dernière et pressante invitation à tous les anciens du Collège Bourget de Rigaud, pour leur 27ième banquet annuel qui aura lieu mercredi prochain, le 5 février à 7 heures 30, en l'hôtel Windsor de Montréal.

On présentera, au cours de cette fête de famille, les hommages des anciens de Bourget à la communauté des Cleres de St-Viateur, à l'occasion du centenaire de son arrivée au Canada (1817-1947).

Les présidents conjoints du banquet seront le R. Père Louis-Joseph Lefebvre, C.S.V., supérieur du Collège Bourget et Mgr Emile Secours, curé d'Alexandria et président actuel des anciens.

Pour informations pour St-Jérôme et les environs, s'adresser à M. Lucien Villeneuve, gérant de la Banque de Montréal à St-Jérôme.



## Demande de correspondants

Dans le but de rendre notre journal de plus en plus intéressant et d'en faire un médium d'information où tous les citoyens de notre région trouveront des nouvelles de leur entourage immédiat, nous lançons un appel à tous ceux et celles qui seraient tentés de devenir correspondants permanents ou occasionnels de L'AVENIR DU NORD.

Les pages de notre journal sont toutes grandes ouvertes à ceux qui veulent soit y manifester une opinion, soit y annoncer une nouvelle, soit y donner libre cours à un talent littéraire. Il va de soi que nos correspondants endosseront la responsabilité des écrits qui paraîtront sous leur signature.

Qu'on ne se gêne pas pour nous faire parvenir tout ce qu'on voudra dans les domaines de l'information générale, de la politique, de l'histoire, de la littérature, de la musique, de l'humour, etc., etc. Afin de sauver du temps et d'assurer une reproduction plus fidèle des articles il est préférable de dactylographier ses écrits et de n'employer qu'un seul côté de chaque feuille. Toute matière de rédaction doit nous parvenir au plus tard LE MERCREDI SOIR.

Nous invitons donc les citoyens des différentes municipalités du nord de Montréal à collaborer à L'AVENIR DU NORD. Notre journal a eu cinquante ans d'existence le 3 janvier dernier. Comme l'un de ses premiers buts a toujours été de servir les intérêts de la région des Laurentides, nous croyons continuer dans cette voie en le rendant, grâce au concours de tous, plus varié et instructif.

Il nous fera plaisir d'accorder un abonnement gratuit à nos correspondants réguliers.

Les personnes qui sont intéressées à avoir un dépôt de L'AVENIR DU NORD sont instamment priées de nous le faire savoir.

Bienvenue à tous.

LA REDACTION.



... Nous exécutons actuellement le programme d'expansion le plus considérable que nous ayons jamais entrepris. Réunis, nos divers projets représentent une dépense de \$100,000,000 avant la fin de cette année, afin de fournir au public tout l'outillage téléphonique dont la guerre a empêché l'installation.

## EXPANSION TÉLÉPHONIQUE EN 1946

TÉLÉPHONES... Le raccourcissement de 125,000 nouveaux téléphones a porté le total au chiffre-record de 1,175,000.

OUTILLAGE... \$35,000,000 furent dépensés pour des lignes, tableaux de distribution et immeubles.

APPELS... 7,700,000 appels locaux et 147,000 appels interurbains ont été complétés chaque jour.

EMPLOYES... Les 6,000 nouveaux employés engagés en 1946 ont porté à 22,000 le total du personnel.

Notre programme d'expansion de \$100,000,000 est exécuté avec toute la diligence possible, afin que nous puissions continuer de vous fournir le service téléphonique à la fois le plus efficace et le moins dispendieux.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

## Mécaniciens demandés

On demande deux mécaniciens de premier ordre, expérience et références requises. Un devra agir comme chef-mécanicien et l'autre comme assistant. Bons salaires, boni à Noël, vacances payées. Travail à l'année. Garage très moderne et confortable.

S'adresser à J.-H. Gingras, président:

## Gingras-Fournier Automobile Ltée

"Marchands General Motors"

67, rue Turgeon — Sainte-Thérèse, Qué.

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

# GRAND-B

Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

RADIO-CANADA

Emissions particulièrement recommandées:

Musique de rêve

Tous les soirs à 11 h. 30

"Musique de rêve", c'est la rubrique d'une émission que Radio-Canada vient d'inscrire à son programme quotidien.

Les festivals de Montréal

Le vendredi, 31 janvier, à 10 h. 30 du soir

L'ensemble à cordes que dirige Alexander Brott exécutera pour l'auditoire de Radio-Canada, le vendredi, 31 janvier, à 10 h. 30 du soir, le Concerto grosso, No 8, en sol mineur, de Corelli et le Concertino in fa mineur, de Pergolèse.

"Roméo et Juliette", de Gounod

Le samedi, 2 février, à 2 h. de l'après-midi

Roméo et Juliette, de Gounod, que chanteront les artistes du Metropolitan Opera, le samedi, 2 février, à 2 heures, et dont Radio-Canada fera les relais, est une adaptation de la pièce de Shakespeare.

Edgar Poe aux Champs Élysées

Le dimanche, 2 février, à 9 heures du soir

L'auteur de "Baptiste aux Champs Élysées", une émission du dimanche soir, à 9 heures, met en relief, en ce moment, l'originalité de l'écrivain Edgar Poe (1811-1849).

Les Orchestres de la Nation

Le samedi, 1er février, de 3 h. à 4 h.

L'Orchestre symphonique de Dallas a été invité à donner le concert du samedi, 1er février, de 3 h. à 4 h. sous la rubrique "Les Orchestres de la Nation".

Le Questionnaire de la Jeunesse

Le samedi, 1er février, à 7 heures du soir

Ce sont les élèves des 6ième et des 7ième classes qui prendront part au jeu du questionnaire de Radio-Canada, le samedi, 2 février, à 7 heures du soir, à la salle de l'Ermitage, à Montréal.

Nos relations avec les États-Unis

Le samedi, 1er février, à 7 heures du soir

Le Très Honorable Louis St-Laurent, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et l'Honorable Brooke Claxton, ministre de la défense nationale, discuteront, le samedi, 1er février, à 7 heures,

res, au réseau anglais de Radio-Canada, (à Montréal, le poste CBM), des relations du Canada avec les États-Unis et aussi les Nations Unies.

Les Soirées de Chez Nous

Le samedi, 1er février, à 8 heures du soir

Les Soirées de Chez Nous feront entendre le samedi, 1er février, par Radio-Canada, M. Emile Gour, ténor, dans son répertoire.

Les Voix du Pays

Le dimanche, 2 février, à 8 h. 30 du soir

Les Voix du Pays, le dimanche, 2 février à 8 heures 30 du soir, aux postes du secteur français de Radio-Canada, présenteront un sketch de Jeanne Daigle, intitulé "La mort du moulin bleu".

Edmund Hockridge à l'Heure Northern Electric

Le lundi, 3 février, à 8 heures du soir

Edmund Hockridge, jeune baryton canadien, qui a connu beaucoup de succès au concert pendant la guerre en Angleterre, prendra part à l'Heure Northern Electric, à Radio-Canada, le lundi, 3 février, à 8 heures du soir.

Les Radio-Concerts Canadiens

Le lundi, 3 février, à 9 heures du soir

Lundi prochain, le 3 février, la vedette des Radio-Concerts Canadiens sera Léopold Simoneau, l'un des jeunes artistes lyriques sur qui le Canada français compte le plus pour maintenir très haut la réputation qui lui ont faite les Raoul Jobin, Jacques Gérard et les Pierrette Alarie (pour ne nommer que ceux qui ont été reçus au Metropolitan Opera).



Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres à un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

La semaine prochaine RADIO-CONCERTS CANADIENS sous la direction de JEAN DESLAURIERS vous présenteront comme invités spéciaux LÉOPOLD SIMONEAU ténor canadien réputé et EDRAS MINVILLE directeur des Hautes Etudes Commerciales Poste CBF



CHRONIQUE DE FRANCE

LE SERVICE DES DOMAINES DE L'ETAT FRANCAIS

Par Léo DARVILLE de la British United Press

Du vélo sans roues à la commode Louis XV, le "Marché aux Puces" est en mesure de tout fournir à des conditions défiant toute concurrence.

Cette formidable société s'appelle le Service des Domaines, et elle fait partie de l'Etat français.

Mais tout ceci n'est rien, en comparaison d'une société unique de vente d'objets hors d'usage, qui étend son activité aux chevaux, aux voitures, aux maisons, aux bijoux, aux œuvres d'art, et qui réalise chaque année un chiffre d'affaires d'un milliard de francs.

Les émissions de Radio-Colège

Voici le programme de Radio-Colège pour la semaine du 2 février.

Le dimanche, 2 février: 4 h. 30 à 5 h. du soir: LE MUSÉE D'ART. Rubens et la physiognomie des Flamands.

Le dernier acte de bien des drames de la misère vient se jouer dans cette salle obscure, située dans une rue peu fréquentée, et où le marteau enivoire d'un commissaire-priseur anime le feu de la vente aux enchères.

Un clin d'oeil, un geste de la main, le prix annoncé monte: personne ne dit mieux? Adjugé! Et voici un vase en porcelaine, une machine à coudre, un cuisinier, un jeu d'échec enivoire et un vieux phonographe qui vont s'accumuler au fond de la salle.

Un remorqueur canadien fait un long voyage. Un remorqueur canadien, déclaré en surplus et acheté de la Corporation des biens de guerre par le ministère de la Guerre brésilien, en octobre dernier est arrivé récemment dans le port de Rio de Janeiro où il fut l'objet d'une cérémonie officielle et rebaptisé "General Scarcela".

Un remorqueur canadien, déclaré en surplus et acheté de la Corporation des biens de guerre par le ministère de la Guerre brésilien, en octobre dernier est arrivé récemment dans le port de Rio de Janeiro où il fut l'objet d'une cérémonie officielle et rebaptisé "General Scarcela".

Un remorqueur canadien, déclaré en surplus et acheté de la Corporation des biens de guerre par le ministère de la Guerre brésilien, en octobre dernier est arrivé récemment dans le port de Rio de Janeiro où il fut l'objet d'une cérémonie officielle et rebaptisé "General Scarcela".

Un remorqueur canadien, déclaré en surplus et acheté de la Corporation des biens de guerre par le ministère de la Guerre brésilien, en octobre dernier est arrivé récemment dans le port de Rio de Janeiro où il fut l'objet d'une cérémonie officielle et rebaptisé "General Scarcela".

Un remorqueur canadien, déclaré en surplus et acheté de la Corporation des biens de guerre par le ministère de la Guerre brésilien, en octobre dernier est arrivé récemment dans le port de Rio de Janeiro où il fut l'objet d'une cérémonie officielle et rebaptisé "General Scarcela".

Un remorqueur canadien, déclaré en surplus et acheté de la Corporation des biens de guerre par le ministère de la Guerre brésilien, en octobre dernier est arrivé récemment dans le port de Rio de Janeiro où il fut l'objet d'une cérémonie officielle et rebaptisé "General Scarcela".

Un remorqueur canadien, déclaré en surplus et acheté de la Corporation des biens de guerre par le ministère de la Guerre brésilien, en octobre dernier est arrivé récemment dans le port de Rio de Janeiro où il fut l'objet d'une cérémonie officielle et rebaptisé "General Scarcela".

Un remorqueur canadien, déclaré en surplus et acheté de la Corporation des biens de guerre par le ministère de la Guerre brésilien, en octobre dernier est arrivé récemment dans le port de Rio de Janeiro où il fut l'objet d'une cérémonie officielle et rebaptisé "General Scarcela".

Aux Amis de l'Art

Evénements artistiques: Vendredi 31, à l'Ermitage, à 9 heures concert de l'Ensemble de Musique de chambre, dirigé par Alex. Brott; au programme, les 7e et 9e Concertos de Handel. — Les 1, 6 et 8 fév. les Compagnons présenteront "Léocadia" de Jean Anouilh, au Gesù, en matinée. — Mardi 4 en l'église St-Jean-Baptiste, la société Casavant présente Gérard Caron, organiste et la Schola Cantorum dirigée par M. Clément Morin, p.s.s. — Mercredi, le 5, en l'église St-Stanislas, cours d'initiation à l'orgue de M. Jean-Paul Riopel, à 8 heures. — Samedi, le 15, en matinée, spectacle des Ice Follies au Forum.

BILLETTS GRATUITS: Ceux qui n'ont pas eu de gratuité au cours de l'année peuvent encore se procurer d'excellents billets pour le concert de Noël Brunet, violoniste, à la salle du Plateau, dimanche 9 fév. à 8.30 heures.

LAISSEZ-PASSER: Mardi, le 4 fév. au Windsor, à 3 heures avec la société d'Etude et de Conférences, Pierre Dansereau parlera de "La Plaine de Rio de Janeiro".

AVIS: Nos membres sont priés de noter qu'à partir de cette date, l'escompte accordé par la Maison Henry Morgan sur tout achat de livres, est discontinué.

Garantie morale pour Renaissance Films

Lors de la dernière assemblée générale de RENAISSANCE FILMS DISTRIBUTION INC., il a été précisé qu'aucun scénario ne sera mis en production avant d'avoir été approuvé, au point de vue moral ou religieux, par une Commission d'Etude et de Contrôle composée de quinze membres, tous des notabilités du monde éducatif ou artistique.

Cette décision constitue une parfaite garantie que les films RENAISSANCE pourront être vus par tous, et que leur valeur éducative ou leur qualité récréative sera également incontestable.

Le Conseil d'Administration élu pour 1947 se compose de MM. J.-A. DeSève, président et directeur général, Paul Pratt, 1er vice-président, l'Hon. Hector Perrier, 2e vice-président, Léo Choquette trésorier, Edgar Tessier, secrétaire, Rosaire Beaudoin, Tancredé Beaudoin, Chs.-E. Massicot, J.-H. Duval, Ovide Robitaille, Berthold Mongeau et Henri-Paul Lemay.

Les développements en effet, ont été constants et durables, et les architectes achèvent présentement les plans techniques pour l'aménagement des studios de Côte des Neiges. On y installera notamment des appareils d'enregistrement de son RCA VICTOR qui sont du dernier perfectionnement, ainsi que des laboratoires très au point pour la production du film en couleurs.

L'assemblée a adopté en fin de séance une résolution de sympathies à l'occasion du décès de Son Eminence le cardinal Villeneuve, qui avait si bien compris et encouragé les objectifs poursuivis par la Compagnie.

Un remorqueur canadien fait un long voyage

Un remorqueur canadien, déclaré en surplus et acheté de la Corporation des biens de guerre par le ministère de la Guerre brésilien, en octobre dernier est arrivé récemment dans le port de Rio de Janeiro où il fut l'objet d'une cérémonie officielle et rebaptisé "General Scarcela".

Outre les dignitaires brésiliens, plusieurs personnages officiels canadiens assistèrent à la cérémonie du baptême. Parmi ces derniers, on remarquait son excellence Jean Désy, ambassadeur du Canada; monsieur Maurice Bélanger, secrétaire commercial du Canada et monsieur Arlindo Melo, représentant de C.C. Pratt Co. of Canada Ltd.

Ce remorqueur appartient à la classe "Tannac V" dont un grand nombre fut construit dans les chantiers maritimes canadiens.

qui doit normalement l'accompagner. Vous n'hésitez pas: c'est une voiture volée, et vous savez ce qui vous reste à faire. Mais il se trouve évidemment des gens qui une telle proposition tente même si l'auto semble avoir été quelque peu maquillée; ils s'adressent alors aux Domaines, et achètent une antique carcasse prête pour la démolition définitive, mais qui a été, au temps de sa splendeur, une automobile du même modèle que celle qui est suspecte. Le tour est joué: le vieux tacot est abandonné dans un fossé, d'où il reviendra aux Domaines, et son acquéreur garde la carte grise dont il s'accompagne. On change le numéro de la voiture volée, et la voilà pourvue d'un état civil en bonne et due forme.

DANS LE COURRIER

Entrevue avec un Editeur Canadien

M. Paul Péladeau, co-directeur des Editions Variétés, qui rentre d'un voyage prolongé en Europe et en Afrique du Nord, nous a rapporté des nouvelles très intéressantes sur l'avenir de l'édition canadienne.

M. Péladeau avait entrepris ce voyage avec la ferme intention d'organiser la diffusion des ouvrages édités par sa maison dans les principaux pays européens de la communauté française, dont nous faisons partie, nous Canadiens français. Et il a parfaitement réussi, comme il nous l'a déclaré.

"Je suis revenu avec des ententes fermes pour la diffusion de nos livres en France, en Belgique, en Suisse, en Afrique du Nord et en Hollande", déclare M. Péladeau, qui ajoute qu'on lit beaucoup de livres français en Hollande.

M. Péladeau nous dit ensuite la chance qu'il a eue de rencontrer en France — où il est arrivé en plein début de saison — les meilleurs clients que possède sa maison en Syrie, au Liban, en Angleterre, en Grèce, en Egypte, en Turquie.

"Rien ne vaut, assure M. Péladeau, les contacts directs avec les clients habitant ainsi des régions lointaines. Chaque pays a son particularisme, ses besoins propres. On ne lit pas les mêmes choses en Egypte qu'au Liban, par exemple.

Les Editions Variétés se proposent également de répandre les livres canadiens dans les pays de la communauté française. Elles en ont déjà placé des quantités que l'on peut considérer comme élevées, si l'on tient compte du fait que les auteurs sont encore inconnus du public européen.

M. Péladeau insiste ensuite sur le fait que l'évolution intellectuelle et culturelle du Canada n'est pas suffisamment connue à l'étranger, et il exprime à ce propos le vœu que des attachés culturels auprès de nos ambassades puissent faire connaître cette évolution.

M. Péladeau a eu des entretiens avec Mauriac, Lacretelle, Maurois (devenu chancelier de l'Académie française), Gilson, Siegfried, Pagnol, Romains, Lecomte, Claudel, Mondor et Cocteau.

Enfin, en terminant, M. Péladeau nous fait part de son espoir de voir l'Académie française décerner des prix à Michel aux yeux d'étoiles, de Madame Thérèse de Salaberry et à Et est un jardin, de Jacqueline Dupuy, fille de M. Pierre Dupuy, ministre du Canada en Hollande.

Chez Variétés Jésus en son temps

Après avoir retracé l'histoire du peuple élu, l'historien catholique Daniel-Rops se trouvait tout naturellement conduit à écrire la vie de Jésus. Le titre de ce nouvel ouvrage indique clairement le but que s'est proposé l'auteur et qui est le même qu'il a poursuivi dans son Histoire Sainte: évoquer la vie du Christ dans l'atmosphère historique où elle s'est déroulée; la situer par rapport aux principaux événements politiques de l'époque.

M. Georges Thils, dans La Revue Nouvelle, parle de cette oeuvre dans les termes suivants: "Jésus en son temps est, avant tout, une oeuvre de mûre documentation: on y trouvera réponse à toutes les questions de cet ordre qui surgissent à l'esprit du lecteur cultivé lorsqu'il parcourt attentivement les textes évangéliques. Les lieux et les personnes, les traditions religieuses et profanes, les moindres démarches du Christ, sont l'objet de recherches approfondies, dont la substance nourricière nous est livrée libéralement. Tout est mis en oeuvre pour obtenir un maximum d'information: on interroge les usages et les coutumes de l'Orient, les Evangiles et les Actes apocryphes, les fragments de papyrus et l'histoire comparée des religions, les souvenirs consignés dans les écrits de l'antiquité: labeur considérable, qu'il est agréable de pouvoir souligner et admirer. Le récit de la passion, notamment, est minutieusement étudié: rien de ce qui nous intéresse ne demeure inexpliqué. Et l'art de l'écrivain rend parfaitement agréables les explications longues et arides que l'on devine accumulées dans un volumineux fichier.

Très dense, ce livre ne risque-t-il pas d'étrayer certains par quelque austérité? L'auteur, semble-t-il, l'a prévu: des rap-

LIVRES ET REVUES

prochements avec des situations actuelles, des reminiscences artistiques et littéraires heureusement disposées dans le récit, rompent tout en enrichissant cette large coulée d'érudition relative aux temps évangéliques et invitent le lecteur à ces courts déplacements d'attention qui sont les rafraîchissements de l'esprit".

Un ouvrage de 660 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$3.00, par la poste, \$3.15. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Révolutions sur l'énigme d'Alger

Par R. RICHARD et A. DE SERIGNY

L'un des tournants les plus dangereux de la guerre qui vient de se terminer est bien celui qui se situe aux alentours du 8 novembre 1942, date du débarquement des troupes anglo-saxonnes en Afrique du Nord.

Ce débarquement fut rendu possible par les négociations préliminaires entre les chefs d'états anglais et américains et quelques Français décidés: les fameux Cinq à la tête desquels se trouvait le général Giraud. L'absence de Giraud à Alger au moment du débarquement et la présence de Darlan, la position personnelle de certains chefs français comme Noguès, l'ambition de Gaulle devaient compliquer singulièrement la situation et créer en Afrique du Nord un état d'agitation et de trouble peu favorable à la cause des Alliés.

Que se passa-t-il au juste, au cours de ces journées tragiques où Darlan devait mourir assassiné et où s'est décidé le sort du conflit? Sans doute sera-t-il impossible, avant longtemps, de le savoir exactement. A tout le moins, le livre de MM. René Richard et A. de Sérigny nous permet-il de faire un premier tri entre les événements. Ils nous tendent le fil d'Ariane grâce auquel nous pouvons cheminer dans le labyrinthe mystérieux de l'intrigue politique.

Un ouvrage de 240 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.50, par la poste, \$1.60. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Le procès du Maréchal Pétain (d'après les textes)

La politique française pendant les années d'occupation a été des plus difficiles à comprendre, voici un document capital sur cette époque.

En publiant les textes officiels du Réquisitoire et des Plaidoiries prononcés au cours du procès du Maréchal Pétain, qui s'est déroulé à Paris au mois d'août 1945, Les Editions Variétés ont voulu fournir à l'opinion publique les éléments d'un jugement équilibré.

Sans doute est-il encore impossible de connaître les dessous de la politique mondiale pendant la guerre qui vient de se terminer. Quelques témoignages publiés aux Etats-Unis, en Suisse ou au Canada, comme ceux de Kenneth Pendar et du Professeur Rougier permettaient

seulement d'entrevoir un coin du voile. Aujourd'hui, à la suite du long et douloureux procès intenté au Maréchal Pétain, il n'est plus possible de conserver un doute sur l'orientation générale de la politique suivie par ce dernier et ses gouvernements successifs pendant l'occupation. Cette politique, depuis l'armistice, a été celle d'une résistance camouflée et continue aux exigences allemandes, de plus en plus nombreuses à mesure que la guerre se prolongeait. C'est ce qui ressort nettement de la lecture des textes rassemblés dans ce livre. Au lecteur, après cela, de décider si l'on peut parler de trahison à propos d'une telle politique.

Le Réquisitoire et les Plaidoiries sténographées au cours du procès ne sont accompagnés d'aucun commentaire. Si cette publication peut aider à l'établissement de la vérité historique, Les Editions Variétés pourront estimer alors qu'elles ont fait oeuvre utile.

Un volume de 344 pages publié aux Editions Variétés. Prix: \$1.50, par la poste, \$1.60. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Les fuseaux d'or

Par Mathilde ALANIC

Tout le monde n'est pas heureux dans la riche demeure de M. Ducloux, homme d'affaires plus ou moins véreux: pourtant on y donne des fêtes splendides et l'argent y coule à flot.

Il en va tout autrement chez les Chamblay. L'humble maison aux murs rouillés où grimpe la glycine et les volubilis a souvent reçu la visite du malheur: mort prématurée du père laissant la famille à la limite de la pauvreté et de la misère, maladie terrible qui cloua la fille aînée sur une chaise-longue durant des années, néanmoins cet obscur foyer abrite des gens heureux.

Mme Chamblay, Catherine, Lisson, Petit-Louis et tonton Lidore possèdent de salsimans qui transfigurent la plus médiocre existence: l'Evangile, la musique et la poésie. Tonton Lidore prétend que la Barque chargée de filer la vie des humains enroule sur ses fuseaux des fils noirs, gris, ternes ou dorés selon les différentes destinées et le fuseau d'or, d'après lui, est le lot de ceux qui savent emmener au pauvre quotidien, le rêve, la fantaisie, l'espérance, l'illusion, la foi dans les récompenses éternelles.

La suite de l'histoire démontre la jeunesse des théories du vieil horloger et la fragilité des grands de ce monde. "Et de quel or pur l'amour vrai et profond enrichit-il les fuseaux symboliques de nos destinées!" Tandis que Catherine Chamblay épousera l'avocat Georges Duituit qu'elle chérissait depuis longtemps dans le secret de son coeur, chez les Ducloux ruinés et déshonorés, la jeune Suzanne, seule, échappera à la tourmente et trouvera dans l'amour du violoniste Julien "le bel or sans alliage dont elle rechargera son fuseau".

Un livre de 160 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.00, par la poste, \$1.10. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Yvanhoe-B. Richer, C.A. COMPTABLE AGREE. Saint-Jérôme 312, rue Saint-Georges Tél. 58. Montréal 4, rue Notre-Dame Suite 601 — MA. 4213

H. LEBLANC & Fils INGENIEURS EN CHAUFFAGE. Vendeurs des brûleurs à l'huile ENCO et JOHNSON. Service courtois et rapide. 285, rue Longpré Saint-Jérôme Tél. 919-w

Optométriste-Opticien Bachelier en Optométrie Diplômé de l'Université de Montréal Spécialité Examen de la Vue Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres PAUL-E. TALBOT, Ba. O. 330, rue SAINT-GEORGES — Saint-Jérôme Pour consultations: Tél. 171 A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m. BUREAU CHEF: 6761, rue St-Hubert, MONTREAL

**La colonne de beauté**  
dirigée par  
**Cousine Blanche**  
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



**DOIT-ON SE MAQUILLER ?**

Mon courrier comporte de plus en plus de lettres de cousines désireuses d'avoir mes conseils sur le maquillage. Dans notre climat — surtout l'hiver — le maquillage a une utilité, même si l'usage moderne ne le commandait pas. Au temps de la jeunesse, tout le maquillage consistait à se couvrir le visage d'une mince couche de poudre de riz. Aujourd'hui, tout d'abord, la véritable poudre de riz n'existe plus sur le marché; on la remplace par des pulvérisations de talc et autres produits minéraux qui sont aptes à obstruer les pores de la peau à moins qu'on ait, au préalable, induit le visage d'une mince pellicule de crème de fond — vanishing — pour combattre l'effet asséchant du froid et du vent et empêcher les parcelles minérales des poudres de talc ou de rouge de boucher l'entrée des pores de la peau. Les "points noirs", les boutons et autres affections de la peau sont souvent causés par l'obstruction des pores, qu'on le sache bien.

Plusieurs cousines me demandent comment se maquiller. Il me faudrait vous voir pour pouvoir vous conseiller utilement. La nuance de votre peau, la forme de votre visage déterminent combien de rouge et de quelle nuance il vous faut faire usage. C'est votre propre miroir qui est le plus apte à vous guider. Prenez un quart d'heure à faire des essais et vous constaterez quel genre de maquillage vous convient le mieux et où, exacte-

ment, vous devez poser votre rouge sur vos joues. Quant au mascara, à la coloration des paupières, laissez-les aux actrices. Le meilleur maquillage est celui qui est le moins apparent. Ne me parlez pas de ces jeunes filles qui se maquillent si outrageusement qu'elles ont l'air de poupées japonaises d'autrefois. Oui, maquillez-vous, non seulement pour améliorer votre apparence et surtout pour protéger votre peau — mais, de grâce, n'exagérez pas, sans quoi vous vous ferez mal juger.

Et, pour protéger votre épiderme demandez-moi (mon adresse est 294, rue Ste-Catherine ouest, à Montréal) mon feuillet sur les soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux. Ils sont gratuits contre l'envoi d'un timbre de 4c pour chacun. J'ai également publié à l'intention des lectrices de ce journal des feuillets sur la graisse excessive, la maigreur, les poids et mesures proportionnelles à la taille et à l'âge; le développement du buste, la suppression des poils follets, la transpiration excessive, etc. Demandez ceux de ces feuillets qui vous intéressent (et n'oubliez pas les timbres pour la poste) et l'envoi vous en sera fait dans une enveloppe discrète n'en révélant pas l'origine.

Pour tous vos problèmes de beauté — vite écrivez à votre...

*Cousine Blanche*



**RECETTES CANADIENNES**

**ALIMENTS POUR LA FAMILLE**

Un noble célèbre craignait d'être empoisonné par ses ennemis. Pour se protéger, il exigea qu'on lui soumit une liste écrite de tous les plats qu'on lui servirait à chaque repas, afin qu'aucun plat empoisonné ne put lui être présenté au dernier moment après que chaque mets du menu eut été dégusté officiellement.

Aujourd'hui, les menus imprimés servis dans les restaurants sont essentiels pour le choix du repas. Toutefois, la ménagère peut écrire ses propres menus pour sa commodité. Elle met par écrit le détail de ses repas afin de faciliter ses achats, de ne pas perdre son temps et de s'assurer que la famille a des repas bien équilibrés.

Les bons repas sont faciles à élaborer si on se guide sur les règles d'alimentation canadienne. Les menus devraient être dressés plusieurs jours d'avance ou au moins on devrait avoir une idée générale des plats de résistance qu'on servira. De cette façon, l'emploi des aliments appartenant aux cinq groupes d'aliments est assuré. Si l'on ne peut se procurer un certain aliment, un autre du groupe peut le remplacer.

La publication "ALIMENTS POUR LA FAMILLE" vient tout juste d'être révisée par les économistes ménagers de la Section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture. Cette brochure est un guide excellent pour la ménagère qui s'efforce de servir des repas substantiels et bien équilibrés tous les jours.

L'une des règles les plus importantes à suivre c'est "de servir des pommes de terre au moins une fois et d'autres légumes au moins deux fois" tous les jours. Ces deux autres légumes devaient être de préférence feuillus, verts ou jaunes et fréquemment servis crus.

Cette année, la plupart des légumes sont en abondance, nous avons eu une excellente récolte de pommes de terre.

Voici trois recettes éprouvées pour six portions.

**FRICASSEE AUX POMMES DE TERRE**

- 2 c. à table de graisse
- 3 tasses de pommes de terre coupées en dés
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/2 tasse d'oignon haché
- 3 oeufs
- 1/4 tasse de lait
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de poivre

Faites fondre la graisse dans une poêle à frire, ajoutez les pommes de terre, les 1/4 c. à thé de sel et l'oignon. Faites cuire lentement jusqu'à ce que le tout soit doré. Battez les oeufs et le lait, ajoutez la demi-

**Reprise des cours de préparation au mariage**

"Tant les fiancés que ceux qui se fréquentent sérieusement sont invités à participer aux cours du Service de Préparation au Mariage dont la prochaine série va débuter à la fin de janvier", mande Mlle Lucille Deshaies, conjointement responsable du S.P.M. avec M. Léopold Larivée.

Né il y a quelque trois ans et demi à la suite d'une vaste enquête menée au sein de la classe ouvrière, ce service met un ensemble complet de cours à la disposition de ceux et celles qui se destinent prochainement au mariage. Répartis sur une période de quinze semaines, ces cours hebdomadaires sont confiés à des spécialistes (médecins, gardes-malades, notaires, prêtres, représentants mariés de la J.O.C., psychologues) qui traitent à fond de questions telles que le contrat de mariage, le budget familial, les assurances, le processus de la génération, l'hygiène, l'enquête pré-nuptiale ou la psychologie de l'homme et de la femme.

Dans les centaines de localités du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba où il est établi, le Service a préparé jusqu'à 15,000 couples. Les cours oraux sont complétés par des retraites fermées spécialisées ou remplacées, pour ceux qui ne peuvent y assister, par des cours par correspondance sous les auspices du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa (125, rue Wilbroad, Ottawa).

"Nous avons de grands projets en vue", ajoute Mlle Deshaies. "Ils viendront étendre le champ de ce service qui n'est en somme qu'une des façons dont la J.O.C. entend servir la jeunesse ouvrière et l'armer pour la vie".

cuillerée à thé de sel et le poivre. Versez le mélange d'oeufs sur les pommes de terre. Laissez cuire jusqu'à ce que les oeufs soient bien pris. Repliez comme une omelette. 6 portions.

**POMMES DE TERRE FARCIES AVEC SAUCE AU JUS DE VIANDE**

- 6 grosses pommes de terre
  - poivre et sel au goût
  - 3 c. à table de sauce au jus de viande
  - 1/2 tasse de restes de viande hachée
- Faites cuire au four les six pommes de terre. Otez une tranche de la pelure du dessus de chaque pomme de terre, videz-la soigneusement et faites-en une purée. Ajoutez le jus de viande et les assaisonnements. Fouettez légèrement et ajoutez la viande. Remplissez les coquilles. Saupoudrez les dessus légèrement avec du paprika, au goût, et réchauffez de nouveau dans le four. Du fromage râpé peut aussi être utilisé. Six portions.

**SCONES AUX POMMES DE TERRE**

- 2 tasses de farine à toutes fins tamisée
  - 1/2 c. à thé de sel
  - 4 c. à thé de poudre à pâte
  - 1 tasse de pommes de terre en purée
  - 3/4 tasse de lait
  - 2 c. à table de graisse fondue
- Mélangez et tamisez les ingrédients secs. Mélangez aux pommes de terre, ajoutez le lait et la graisse fondue. Réduisez à un pouce d'épaisseur en tapotant et coupez en carreaux. Faites cuire dans une poêle épaisse non graissée. Dès qu'ils sont bien grillés sur un côté, tournez et faites griller sur l'autre côté. La recette donne 12 scones.

**Institutrices rurales soyez de la partie**

Institutrices rurales, c'est à vous que s'adressent ces quelques lignes. Vous savez toutes que la J.A.C. tiendra un grand Congrès aux Trois-Rivières en juillet 1947, pour célébrer ses dix années d'existence. Ce Congrès sera un témoignage de reconnaissance envers Dieu qui a suscité ce Mouvement sauveur: la J.A.C. Il sera une proclamation au grand jour, de l'initiative des jeunes prenant en mains leurs intérêts les plus chers et voulant y trouver une solution, il sera enfin une assurance pour toute la jeunesse rurale aux prises avec cette troublante question: son avenir.

Vous n'ignorez pas qu'un tel Congrès ne doit pas être une manifestation d'un seul jour et qu'il produira des fruits en autant qu'il aura été édifié sur des bases surnaturelles. Vos élèves s'intéresseront au Congrès et travailleront à le faire beau en autant que vous saurez leur en parler, les enthousiasmer. On vous demande de plus en plus de ruraliser votre enseignement, de montrer à vos élèves toutes les beautés et les grandeurs de la campagne, de leur faire découvrir et apprécier la noble mission de cultivateur, car la plupart de vos élèves seront de ces privilégiés, maîtres du sol et travaillant en collaboration étroite avec Dieu Créateur. Quelle belle occasion pour vous alors de remplir intégralement votre mission d'éducatrice en les faisant travailler pour le Congrès jacobite!

Voici quelques suggestions qui sauront vous venir en aide.

- a) réciter quelques prières supplémentaires collectives en classe, (une invocation, une dizaine de chapelet pour le Congrès.)
- b) recueillir à 4 heures les sacrifices faits durant la journée en vue du Congrès et les déposer dans une boîte dite "boîte aux sacrifices". (Vous verrez comme ils seront généreux, vous y découvrirez des âmes d'apôtres, de vrais petits saints que vous ignoriez auparavant.)
- c) afficher des mots d'ordre ou slogans dans la classe.
- d) utiliser des textes tirés du Monde Rural et de Jeunesse Rurale pour dictée, rédactions, analyse, leçons d'écriture.
- e) exécuter certains jeux développés dans le journal jacobite.

Vous recevrez d'autres indications et renseignements par la voix des journaux jusqu'au Congrès. Donc, soyez toutes de la partie, mettez-vous à l'oeuvre immédiatement si déjà vous ne l'avez fait "pour la gloire du Christ, le rayonnement de son Eglise, l'éducation et le progrès de vos élèves et le bonheur de tout notre monde rural".

(Communiqué.)

**la santé AU CANADA**

**ORGANISER SA VIE**

Les hygiénistes signalent l'amélioration sensible de l'état de santé de la plupart des anciens combattants et la citent comme preuve des bienfaits d'une existence organisée.

La statistique démontre que si la régularité et la discipline entrent en jeu, les bons résultats se font vite sentir. On constate d'ailleurs ce fait dans les collèges, les camps estivaux, voire dans les maisons de correction.

Les Canadiens avisés adopteront donc un système de vie qu'ils suivront fidèlement, prenant leurs repas à des heures fixes, leur sommeil à des heures régulières et permettant le moins possible d'interruptions au cours régulier de leur vie. Chacun sait combien est importante la régularité dans l'éducation de l'enfant.

**LA PETITE VEROLE**

La petite vérole est presque inconnue au Canada. Plusieurs n'ont jamais été témoins d'un seul cas. Or, au début de la civilisation en notre pays, cette maladie anéantissait des tribus et des bourgades entières. Il y a soixante ans, une ville canadienne de 120,000 âmes comptait 25,000 cas de petite vérole, dont 3,000 moururent.

La conquête de la petite vérole est directement attribuable à la vaccination. Il est bon de se rappeler qu'il faut continuer la vaccination. Il n'y a pas d'immunité naturelle; toute personne non vaccinée peut contracter la petite vérole. On doit faire vacciner les enfants avant le premier anniversaire.

**LES MALADES MENTALES**

Citant des chiffres qui démontrent que le nombre d'internés dans les hôpitaux pour les maladies mentales au Canada a doublé en quinze ans, le Comité national d'hygiène mentale (au Canada) mène actuellement une campagne pour susciter l'intérêt du public en vue d'une offensive sur les maladies mentales.

Cette augmentation est surtout attribuable aux infirmités mentales inhérentes à la vieillesse, par suite de notre population vieillissante. Le comité demande 10,000 lits d'hôpital supplémentaires à l'intention de ces malades, de même que la formation d'un personnel compétent de médecins, d'infirmières et d'auxiliaires sociales pour la mise en oeuvre de mesures plus éclairées touchant la prévention et le traitement.

**SALUBRITE**

Comme la population canadienne gravite de plus en plus vers les grandes villes, on réclame avec une vigueur intensifiée des mesures hygiéniques contre le bruit, la fumée, les odeurs insalubres, la poussière et autres maux dus au surpeuplement.

Un groupe alerte de préposés au génie sanitaire du service fédéral d'hygiène s'efforce à tenir en échec ces fléaux sociaux en étudiant leurs causes et les moyens de prévention, puis en recommandant aux autorités provinciales et municipales, ainsi qu'aux entreprises privées, l'adoption de mesures visant à promouvoir la salubrité ambiante.

Le Dominion s'intéresse particulièrement à la sécurité de l'eau pour usage humain, la destruction adéquate et efficace des déchets et, entre autres, aux conditions sanitaires de l'eau, de la glace et aliments sur les trains, les navires et les avions qui transportent des voyageurs et passagers.

**LA LEPRE**

La lèpre est presque inconnue au Canada. Toutefois, le gouvernement fédéral s'est chargé, en 1906, du traitement de cette maladie. On compte seulement douze lépreux en notre pays. En fait, on n'en a hospitalisé que 49 en tout au Canada pendant les derniers cinquante ans.

Le Dominion maintient un lazaret sur la rive nord du Nouveau-Brunswick, et une autre sur une île de la côte du Pacifique.

**L'HYGIENE DE LA BOUCHE**

En ces temps modernes, presque tout le monde reconnaît la relation étroite entre l'hygiène dentaire et le bien-être général de l'organisme. Les personnes dont la bouche n'est pas propre ou dont les dents sont en très mauvais état ne sauraient s'attendre à garder leur corps sain, bien alimenté, et libre d'infections systémiques.

**Dans le domaine des prix et des denrées**

**Prix des repas dans les restaurants**

Depuis le 20 janvier, les restaurants et les hôtels ont le droit d'augmenter de 10 pour cent le prix de leurs repas. Mais en aucun cas, l'augmentation ne doit être plus de dix cents. C'est ce que vient d'annoncer la Commission des prix et du commerce.

De même on a augmenté de cinq cents le prix maximum des sandwiches à la viande cuite et chaude, à la volaille cuite et chaude ou aux oeufs cuits et chauds.

En commentant cette hausse de prix, M. Donald Gordon, président de la Commission, a fait remarquer qu'on a accordé cette augmentation après un examen du coût des vivres, des salaires ainsi que des autres coûts d'exploitation fournis par un groupe de représentants de l'industrie.

**Nouveaux prix de la crème glacée**

La Commission des prix vient d'annoncer un ajustement des prix maxima de la crème glacée et des préparations à la crème glacée vendues en vrac. Cet ajustement de prix est entré en vigueur le 20 janvier.

Les consommateurs paieront dorénavant 8 cents de plus pour un gallon de crème glacée, 2 cents de plus pour une pinte et 1 cent de plus pour une chopine ou une brique. Toutefois, il n'y aura aucune augmentation pour les cornets ni pour les mélanges à base de crème glacée tels que les sundaes, les sodas, les milk shakes, etc.

La Commission des prix a expliqué que de telles augmentations de prix sur la crème glacée ont été accordées par suite des coûts accrus de lait nature et des produits concentrés de lait depuis l'abolition de la subvention payée aux producteurs, jusqu'en octobre dernier.

**Augmentation du prix des chaussures**

En vue d'éviter tout malentendu au sujet de la récente ordonnance de la Commission des prix autorisant une augmentation de onze pour cent sur le prix des chaussures pour hommes et enfants et de neuf pour cent sur les chaussures pour dames, la Commission tient à souligner que ces augmentations ne s'appliquent pas sur les chaussures en stock au 20 janvier. Les augmentations ne se refléteront par conséquent que les achats faits chez les détaillants après le 20 janvier.

**Les sacs usagés**

Les prix plafonds des sacs usagés et des tissus à sacs sont au contrôle le 13 janvier, revenus sous le coup de la réglementation mardi le 21 janvier.

La Commission des prix et du commerce a profité de l'occasion pour rappeler que si les articles soustraits à la réglementation ont tendance à atteindre des niveaux excessifs et injustifiables, elle est prête à rétablir les prix plafonds.

**Expérience séculaire et mondiale**

Un jour, il y a presque cent ans, une lettre arriva au ministère de la guerre du gouvernement britannique. Cette lettre était destinée à devenir historique. Elle était écrite de la main d'une femme... Florence Nightingale. Elle sollicitait le privilège d'aller soigner les combattants de la guerre de Crimée.

Plus tard, un homme d'esprit large et humanitaire... Henri Dunant, un suisse de langue française... écrivait un livre inspiré des hauts faits de mademoiselle Nightingale en Crimée, de même que des souffrances atroces endurées par les blessés sur le champ de bataille de Solferino, en Italie. Ce livre attirait l'attention de plusieurs gouvernements qui projetèrent d'établir une ligne de conduite en ce qui concerne le traitement des soldats blessés ou malades durant les guerres; de là, la première conférence de Genève.

Ainsi naquit l'organisation qui n'a cessé de se développer depuis, et qui fonctionne maintenant dans plus de cinquante pays, sous le nom de Société de la Croix-Rouge. On choisit son emblème — une croix rouge sur fond blanc — en intervertissant les couleurs du drapeau national suisse. Cet emblème est aujourd'hui connu et respecté de milliers et de milliers de personnes de par le monde, sans distinction de race, de religion ou de moeurs.

C'est vers l'année 1919, alors que les cinq grandes puissances du monde de l'époque, tenaient une conférence à Cannes, France, que fut élaboré le programme d'activités de temps de paix de la Croix-Rouge. Voici la résolution qui y fut adoptée et qui est reproduite ici, dans les termes exacts: "Reconnaissant la prévention de la maladie et la protection de la santé du peuple comme étant une responsabilité et une des fonctions primordiales du gouvernement, une organisation politique telle que celle de la Croix-Rouge pourra, par l'éducation du public et de bien d'autres manières, stimuler, sou-

tenir, et aider le gouvernement dans son oeuvre de santé publique".

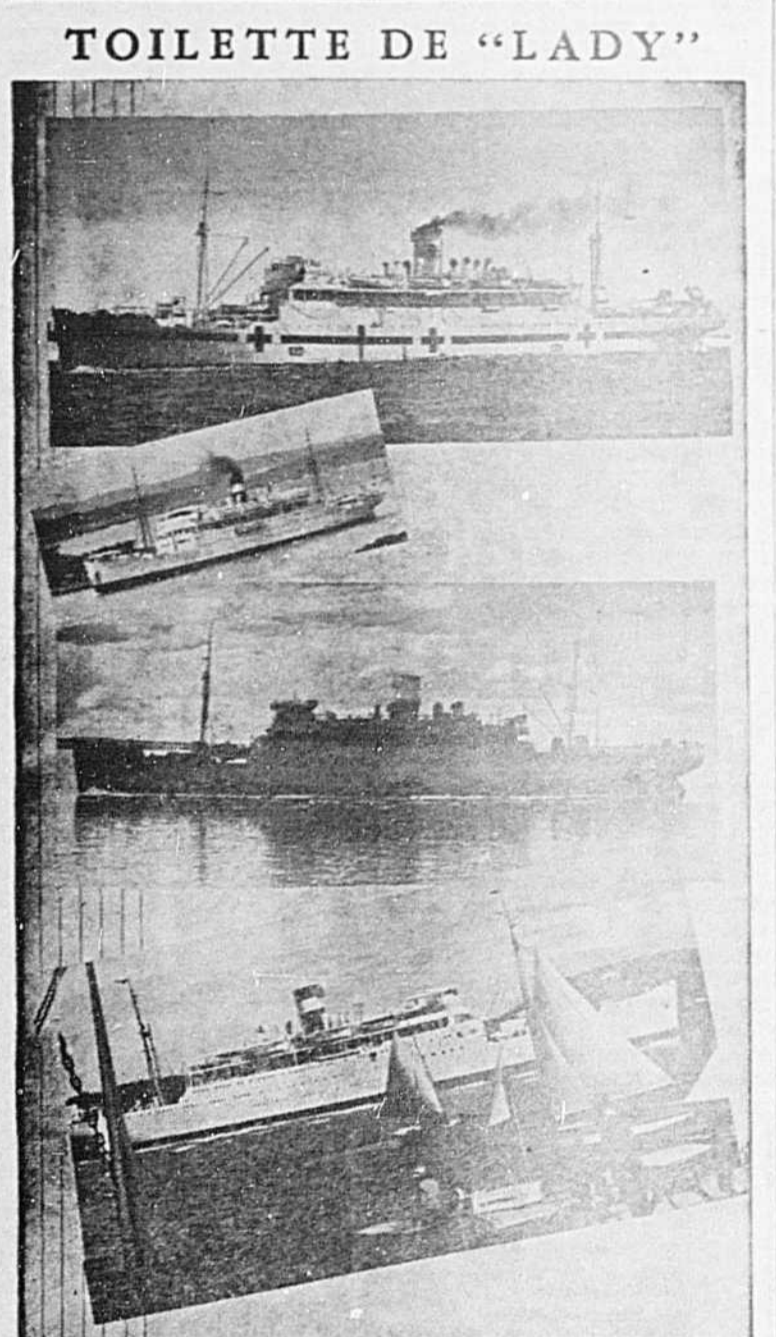
Plus tard encore, le programme de la Croix-Rouge en temps de paix fut développé afin d'inclure de nombreuses activités additionnelles auxquelles n'avaient osé songer mademoiselle Nightingale et monsieur Dunant, ni les délégués de la conférence à Cannes.

Aujourd'hui... après presque un siècle d'existence... la conception de la Croix-Rouge s'est concrétisée dans une immense organisation représentée dans tous les pays civilisés. Chacun de ces pays a son organisation, centrale dont dépendent des filiales disséminées dans toutes les villes et même dans un grand nombre de ses villages.

Actuellement, le but et le programme de la Croix-Rouge sont définis dans la devise que voici: "L'amélioration de la santé, la prévention des maladies et l'allègement des souffrances dans le monde entier". C'est dire que la Croix-Rouge, qui eut d'abord comme unique but d'aider les soldats sur le champ de bataille, est devenue plus tard une organisation consacrée au service de l'humanité toute entière, en temps de guerre et, aujourd'hui, est une vaste entreprise humanitaire qui agit... non seulement en cas de guerre ou de désastre... mais tous les jours, constamment, partout où elle trouve l'occasion de soulager la souffrance humaine.

Comme dit le président de notre Croix-Rouge canadienne de la Province de Québec... monsieur Paul Vaillancourt, de Montréal... on n'a que commençé la tâche gigantesque d'enrayer des souffrances qui sont évitables parmi nos concitoyens. Il fallait allusion à la réserve de sang que la Croix-Rouge est, en ce moment, en voie d'établir dans tous les hôpitaux du Canada, d'Halifax à Vancouver, en vue de fournir des transfusions à ceux qui en auront besoin. Il faisait aussi allusion aux avant-

**SIROP VIBO**  
Le spécifique par excellence contre  
**TOUX — RHUME BRONCHITES,** et  
En vente chez votre pharmacien  
**PRIX 35 — 60 — \$1.00**  
**LABORATOIRE MEDICAL VIBO**  
1951 Boul. Rosemont Montréal



Le "Lady Nelson", premier navire hospitalier canadien, est vu assis récemment un nouveau poste. Son oeuvre de secours terminée, il a été rénové et affecté au transport des épouses et enfants de militaires canadiens outre-mer.

Ancien navire commandant de la flotte des Antilles de la Canadian National Steamships, le "Lady Nelson" fut mobilisé dès le début des hostilités. Il servit à transporter aux Antilles, militaires, munitions essentielles et vivres. Après plusieurs voyages dans les eaux infestées de sous-marins de l'Atlantique, il fut torpillé dans un port des Antilles en 1942.

Renfloué et radoubé, il devint le premier navire hospitalier canadien. Le "Lady Nelson" a fait depuis 93 traversées de l'Atlantique — un parcours de près de 225,000 milles — ramenant au pays plus de 15,000 malades et blessés canadiens. Remodelé de nouveau, il est maintenant affecté au transport des épouses et enfants de militaires.

Le "Lady Rodney", navire royal-jeune, fut nolié par la Marine Royale canadienne en 1942 et a parcouru depuis plus de 275,000 milles comme

transport de troupes. Il transportait des militaires du Canada et de Terre-Neuve au Royaume-Uni et au retour, ramenait des militaires canadiens et terrestriens dans leur pays. Il est encore affecté à ce transport.

Trois des fameux navires du type "Lady", si populaires parmi les touristes canadiens et américains qui ont visité les Antilles en temps de paix, ont été torpillés et coulés. Le "Lady Hawkins" et le "Lady Drake" ont été torpillés alors qu'ils faisaient le service des Antilles et le "Lady Somers" fut coulé au service de la Marine Royale. Le travail accompli par ces cinq navires durant la guerre n'est peut-être égalé par aucun autre groupe de navires canadiens.

Dans la photo du haut, le "Lady Nelson" voguait sur les eaux de l'Atlantique comme premier navire hospitalier canadien; plus bas, navire de croisière, il entre dans un port des Antilles anglaises. Dans la troisième photo, on voit le "Lady Rodney" à l'ancre dans le port de Halifax et en bas, le même navire dans un port des Antilles, alors qu'il était un luxueux navire de plaisance.

**LA FARINE ROBIN HOOD**  
Moulue de Blé Lavé

**POUR TOUTES VOS CUISSONS EXIGEZ**

**LE CHOIX DE 4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS À LA MAISON**



**Je ne vous dis qu'un MOT**

"Vivace, c'est un bon mot... un mot agréable... qui vous assure un thé d'une saveur incomparable."

A votre prochaine visite chez l'épicier, demandez-lui le thé Lipton d'une saveur vivace... un thé dont le goût vivace n'est jamais fade ou insipide, mais toujours frais et animé.

**Vivace**  
est la saveur du THÉ LIPTON





# NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

## Nouvelles des Paroisses

**Décès**  
BERTRAND — M. Ernest Bertrand, époux d'Yvonne Bastien, décédé le 25 janvier, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à l'âge de 43 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 28 janvier, en l'église paroissiale de Saint-Jérôme.

**Cours d'action catholique**  
Lundi dernier, 27 janvier, M. le chanoine Emile Dubois a donné les deuxième et troisième cours de sa

serie sur le salaire. Lundi prochain, 3 février, le cours portera sur la définition et les modes du salaire.

**Cours de préparation au mariage**  
Des cours de préparation au mariage, pour les fiancés des deux sexes, se donnent maintenant chaque lundi soir, à 8 heures et demie, au Foyer Notre-Dame-du-Bon-Conseil. On y assiste nombreux. Lundi dernier, l'assistance comprenait 49 jeunes filles et 27 jeunes hommes.

## LA QUESTION DU SALAIRE

Voici un résumé des deuxième et troisième cours sur le salaire donnés lundi soir dernier par M. le chanoine Emile Dubois.

### 2e COURS :

#### LE MILIEU DU TRAVAIL

L'usine n'est pas organisée pour le seul avantage de la production sans tenir compte du travailleur. Or ce travailleur est un être humain, composé d'un corps, d'une âme spirituelle et enrichie de la vie divine.

#### IL A DROIT AU RESPECT

**1.—Vie physique.**  
a) "Le travail humain, écrit Léon XIII, loin d'être un sujet de honte, fait honneur à l'homme parce qu'il lui fournit un noble moyen de sustenter sa vie." Et le grand Pape des ouvriers ajoute : "Ce qui est honteux et inhumain, c'est d'user de l'homme comme d'un vil instrument de lucre, de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras."  
Donc en premier lieu, respect au travail de l'ouvrier. Le patron qui agit ainsi tend à combler le fossé qui sépare le capital du travail.

b) L'ouvrier a droit au respect de sa santé. "Défense aux maîtres, écrit avec hardiesse Léon XIII, d'imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de leurs forces ou en désaccord avec leur âge et leur sexe." Le patron tient compte de l'usure de sa machinerie, moins de celle du machiniste. Il faut du soleil à l'usine, de l'air pur, de l'éclairage, de l'eau, des vestiaires propres, des machines en ordre, et même un entourage extérieur propre et riant.

c) L'ouvrier a droit à des heures limitées de travail. "Le nombre d'heures d'une journée de travail, écrit Léon XIII ne

doit pas excéder la mesure des forces du travailleur." S'il s'agit du travail des jeunes et des femmes, cette règle doit être interprétée strictement.

#### 2.—Vie morale.

a) L'ouvrier a droit au respect de sa conscience. Un jour de repos par semaine : c'est le dimanche, nécessaire à la réfection de ses forces, consolant pour son âme, favorable à l'épanouissement de la vie de famille.

b) L'ouvrier a droit au respect de son âme. Que l'atmosphère morale de l'usine soit irréprochable. Il y a danger que la jeune fille devienne très tôt garçonnière au contact des brutalités de langage de son entourage. Danger de sollicitations malsaines, d'exploitations de la faim ou de la faiblesse de l'employé. "Le christianisme prescrit qu'il soit tenu compte des intérêts spirituels de l'ouvrier et du bien de son âme. Aux maîtres il revient de veiller qu'il y soit donné satisfaction, que l'ouvrier ne soit point livré à la séduction et aux sollicitations corruptrices." C'est encore Léon XIII qui parle ainsi. Il comprend le grand Pape que la question du salaire serait déjà à moitié réglée, si le patron respectait son employé.

#### 3e COURS :

"La société actuelle est mal bâtie. Elle penche beaucoup du côté de la révolution et de la ruine. La raison en est que les étapes, je veux dire les diverses classes sociales, ne sont pas proportionnées, et que ceux qui sont en haut sont trop pesants. Ils portent trop d'or pour l'armature générale et en dessous le peuple ne peut plus tenir."  
Cardinal Villeneuve.  
Etudions le mal social et les remèdes pour le guérir.

## 1.—LE MAL SOCIAL.

a) La misère imméritée des travailleurs. Esclavage antique chez les Grecs, chez les Romains. De nos jours, depuis que le libéralisme économique a tué les corporations ouvrières pour s'installer en maître dans le monde, nous sommes revenus à un esclavage mitigé. Le règne des petits salaires. Le règne des femmes et des enfants à l'usine. Le règne des taudis. Le règne de plus de la moitié d'une société qui vit sans joie de la vie, du grand air, et d'un chez soi confortable.

Le mal est d'autant plus grave que la masse a perdu la foi en Dieu. Cette consolation d'une religion qui soutient, qui console lui est enlevée. Pas d'entraves de l'Eglise.

b) La lutte des classes. Une réaction devait s'opérer et elle est venue, avec la révolution bolchévique et le communisme. Qu'est-ce que veut le communisme : un partage plus égal des richesses de la terre, qui ne s'obtient que par des moyens violents. Lutte des classes. Elle est commencée, elle se continue : en Russie, en France, en Italie, en Espagne, aux Etats-Unis, au Canada. Cela doit nous conduire, disent les communistes, à la mise des internationalistes, à la révolution universelle.

#### 2.—LE REMEDE.

a) Action de l'Eglise. Par ses syndicats catholiques. Par la prédication modérée des principes de justice et de charité. "A moins de faire appel à la religion et à l'Eglise, il est impossible de trouver une solution au problème," écrit Léon XIII.

b) Action de l'Etat. Par des législations sociales pratiques. Sans absorber ni l'individu, ni la famille, l'Etat peut intervenir quand il s'agit du bien général. Allocations familiales, assurances chômage, prêts de l'Etat, etc. . .

c) Action des intéressés : Par des unions qui répondent à leurs aspirations, des sociétés de secours mutuels, des corporations ouvrières. Les patrons peuvent faciliter ce rapprochement entre les classes par des salaires plus élevés qui permettront à l'ouvrier de devenir propriétaire et de sortir de sa misère imméritée.

## Soignons généreux pour les aveugles

M. Jean Jobin, de Saint-Jovite, représentant de la Société amicale des Aveugles de Montréal, est depuis quelques jours à Saint-Jérôme où il sollicite des aumônes et des dons pour cette société humanitaire.

Nous ne pouvons trop inciter les citoyens de Saint-Jérôme à se montrer généreux lorsqu'ils recevront la visite de M. Jobin. L'oeuvre à laquelle il consacre son temps est l'une des plus admirables qu'il nous soit donné d'encourager. Qu'on en juge par ses buts, tels que donnés dans le treizième rapport annuel de la Société :

"Aider les aveugles de toutes conditions et par tous les moyens.

"Etendre le mouvement en faveur des aveugles et unir les personnes qui s'intéressent à eux.

"Favoriser le perfectionnement des établissements utiles aux aveugles.

"Solliciter des pouvoirs publics, des grandes administrations, l'adoption de mesures favorables aux aveugles.

"Chercher à faire bénéficier les aveugles nécessiteux des institutions philanthropiques établies pour tous les indigents.

"Encourager les parents qui ont des enfants aveugles, leur donner les conseils nécessaires pour qu'ils puissent les faire instruire.

"Etudier, recommander, appliquer les meilleurs systèmes de patronage, de soutien moral et matériel, pour les travailleurs adultes.

"Mettre à la disposition des aveugles des produits fabriqués et exportés spécialement pour eux, portant tous la marque S.A.D.A. (Société Amicale des Aveugles), vendus uniquement par eux. La vente de produits S.A.D.A. permettra à tous les aveugles de la Province de Québec de gagner honorablement leur vie."

## Concours oratoire de la Chambre de commerce des jeunes

La Chambre de commerce des jeunes tiendra, le 12 février prochain, un grand tournoi d'éloquence entre ses membres. Ce concours local, organisé par le Comité de pratique oratoire, que monsieur Maurice Girard, président, aura pour but de choisir, par élimination, un orateur qui représentera la Chambre de Saint-Jérôme au concours régional qui aura lieu en mars, à Saint-Jérôme même, et qui mettra aux prises les candidats délégués par toutes les Chambres de la région des Laurentides : Saint-Jérôme, Joliette, Sainte-Thérèse, Terrebonne, L'Assomption, L'Épiphanie, Berthier et Saint-Félix de Valois.

Un concours semblable aura lieu dans chacune des régions de la province et, le printemps prochain, la Fédération provinciale des Chambres de commerce des jeunes tiendra un tournoi général final à Montréal entre les candidats choisis par chaque région.

L'ambition de la Chambre de Saint-Jérôme est que son candidat se rende jusqu'à cette joute finale et même en remporte les honneurs. Elle fait donc appel à ses membres pour qu'ils s'inscrivent nombreux au concours local du 12 février.

Les règles du concours sont très simples. Chaque candidat devra prononcer une allocution de dix à quinze minutes, sur un sujet de son choix, devant un jury de trois membres, dont les noms seront annoncés plus tard. Le candidat qui, d'après le jury, aura conservé le plus grand nombre de points, sera délégué pour représenter la Chambre de Saint-Jérôme au tournoi régional du mois de mars.

Tout membre intéressé devra faire parvenir son inscription d'ici au 10 février à monsieur Maurice Girard, président du comité, soit par la poste, au numéro 122 de la rue Saint-Faustin, soit par téléphone, aux numéros 1194-J ou 480.

## Réunion du Cercle Ste-Paule le 5 février

Le 5 février, à 8 heures, à l'École ménagère, il y aura réunion d'études du Cercle Ste-Paule. Au programme : M. l'abbé J.-P. Giraldeau, "Le devoir de l'adoration". Mlle Gaétane Cyr et Henriette Chanut, "Le père est-il obligé d'adopter la mère à élever les enfants ?". Mlle Rachel Morin, chant.

## Soirée récréative à la paroisse Ste-Paule

Dimanche 26 janvier, avait lieu à l'ancien manège militaire, une soirée récréative, artistique et musicale organisée par les syndics et marguilliers de la nouvelle paroisse Ste-Paule au profit des oeuvres paroissiales.

Malgré la température inclemente, au-delà de 1.100 personnes assistèrent à cette soirée sous la distinguée présidence du curé Allaire de la paroisse Ste-Paule. Au nombre des invités, on remarquait M. l'abbé Paul Labelle, représentant du curé de St-Jérôme, le maire Charles Aubry, le directeur du Collège de St-Jérôme et quelques autres. Me Lucien Thinel, avocat, agissait comme maître de cérémonie.

Au cours du programme, il nous a été permis d'entendre la Chorale mixte de la paroisse sous l'habile direction de M. Eugène Richer, maître de chapelle à Ste-Paule, M. et Mme Eugène Richer dans un duo de piano fort bien exécuté, Mlle Claire Lamarque, chanteuse bien connue de la région, élève de l'école de musique d'Outremont et boursière du Gouvernement provincial, Mlle Gaétane Larose, diseuse de grands talents, professeur de diction à Ste-Thérèse, le jeune Normand Hamel dans une fine récitation, l'orchestre Hébert de St-Jérôme et une séance étonnante de magie par un maître en la matière, M. Geo. Hébert, gérant de la Banque provinciale de St-Jérôme.

Au cours de la soirée, comme c'était également la fête de M. le curé Allaire, une adresse lui a été lue par Mlle Luce Gauthier, et une bourse substantielle lui a été présentée par Normand Hamel, don d'un groupe de souscripteurs de la paroisse et de l'extérieur. A l'issue de cette soirée à tout point réussie, M. le curé Allaire adressa la parole pour exprimer toute sa reconnaissance à ceux et celles qui avaient contribué au succès de la fête et en profita pour souligner que les travaux préliminaires à la construction de la future église Ste-Paule étaient commencés. Les paroissiens de Ste-Paule ont raison d'être fiers de l'énorme succès remporté pour la circonstance. A l'épuisement du programme de la soirée, il a été procédé au tirage des billets vendus et d'un prix de présence offert par M. le curé de la paroisse. Le tirage était dirigé par l'abbé Archambault, vicaire à Ste-Paule.

A l'issue de cette soirée mémorable, il y eut réception des artistes invités chez M. et Mme J.-P. Gauthier auxquels se sont joints le Notaire et Mme J.-L. Blanchard de Ste-Thérèse qui du mauvais état des routes avait empêchés d'arriver plus tôt. Les syndics, les marguilliers et tous les organisateurs bénévoles de cette soirée ont droit aux plus sincères remerciements pour le succès remporté.

Lucien THINEL.

## Les Dames patronesses remercient le Club Rotary

Voici la teneur d'une lettre adressée, la semaine dernière, à M. de Martigny président du Club Rotary de Saint-Jérôme, par Mme Jean Simard, présidente des Dames patronesses. Monsieur le Président,

C'est avec reconnaissance que j'accuse réception d'un chèque au montant de \$501.65 que le Club Rotary m'a fait parvenir cette semaine.

Ce don magnifique servira comme les précédents, à l'achat de lait qui sera distribué aux élèves de première année dans les écoles de notre ville. Ces bambins de six et sept ans sont répartis comme suit : Ecoles : St-Joseph : 75; Labelle : 55; St-Jean-Baptiste : 60; St-Louis : 45; Collège : 27.

En tout 262 garçons et fillettes qui recevront gratuitement 16.722 demi-litres de lait pasteurisé. Ce lait, d'après le témoignage des médecins et des professeurs, fait le plus grand bien à ces petits dont un bon nombre sont sous-alimentés. Et le montant généreux mis à notre disposition alimentera la cantine scolaire de 1er février au 1er mai, abstraction faite des dimanches et jours de congé.

Veillez donc, M. le Président, transmettre aux membres du Club Rotary les sincères remerciements des Dames Patronesses du Dispensaire. Votre bien dévouée, Jacqueline de M. Simard, présidente. St-Jérôme, le 24 janvier, 1947. (Communiqué).

## SAINT-JANVIER

### Rapport financier de la Fabrique pour 1946

Déboursés et Dépenses	
Ordinaires	
Hosties, vin, encens, huile, cierges	\$ 376.03
Entretien du mobilier, linge, ornements, lavage	166.35
Curé et assistants	1.869.00
Officiers et employés	1.438.00
Chauffage, éclairage, pouvoir	2.034.28
Entretien des immeubles	319.46
Assurances et taxes	468.64
Menus dépenses non classées	100.52
	\$ 5,771.27
EXTRAORDINAIRES	
Intérêts payés	\$ 174.00
Améliorations	100.00
	\$ 274.00
Total des dépenses extraordinaires	7,045.27
Total de toutes dépenses	1,573.22
En caisse le 31 décembre 1946	\$ 8,618.49
	Grand total \$ 8,618.49
RECAPITULATION	
Grand total des recettes et revenus	\$ 8,618.49
Grand total des déboursés et dépenses	\$ 7,045.27
En caisse	\$ 1,573.22
	Grand total : \$ 8,670.95
Recettes et Revenus	
Ordinaires	
Bancs	\$ 2,691.65
Collections à l'église	1,873.60
Dime Support pastoral	1,588.98
Baptêmes	18.50
Mariages	187.50
Grand'messes	663.75
Services et Louanges - Libérés	276.50
Cimetière	11.00
Luminaire	516.55
	Total \$ 7,828.03
EXTRAORDINAIRE	
Répartition	\$ 211.03
	88.00
	Total \$ 299.03
Total de toutes les recettes	\$ 8,127.06
En caisse le 1er janvier 1947	\$ 543.89
	Grand total \$ 8,670.95
Bilan de la paroisse St-Janvier	
ACTIF	
En caisse le 31 décembre 1946	\$ 1,573.22
Bâtisse de l'église	70,000.00
Ameublement de l'église	5,000.00
Vestiaire, ornements, vases sacrés	2,500.00
Bâtisse du presbytère	10,000.00
Ameublement du presbytère	1,500.00
Dépensances	500.00
Terrain de la fabrique	2,000.00
	Total de l'actif \$ 93,073.22
PASSIF	
Emprunt de la fabrique	\$ 5,800.00
ASSURANCES	
Bâtisse de l'église	\$ 57,000.00
Tableaux, Statues, orgues, cloches	2,000.00
Vestiaire, ornements, vases sacrés	1,000.00
Bâtisse du presbytère	9,500.00
Dépensances	500.00
	Total des assurances \$ 70,000.00
Ladilas OUELLETTE,	
Marguillier comptable.	
19 Janvier 1947.	

Optométriste  
**HENRI J. LEJOUR, o.d.**  
SPECIALISTE EN EXAMEN DE LA VUE  
Ex-Optométriste de l'hôpital Notre-Dame, Montréal  
Heures de bureau : 10 h. a.m. à 6 p.m. et sur rendez-vous  
298, rue ST-GEORGES Tél. 117 ST-JEROME

**PAUL BROUSSEAU, A.P.A.**  
COMPTABLE-VERIFICATEUR  
Spécialités : Rapport Impôt sur le Revenu  
Service de Comptabilité  
Tél. : 1099 - 523  
295, rue ST-GEORGES — St-Jérôme, Qué.

FEU — VOL — VIE — ACCIDENT — MALADIE  
**Pelletier & Lelièvre Enrg.**  
F. Pelletier, seul propriétaire  
Assurances Générales  
IMMEUBLES  
Tél. 952  
304 A, rue Saint-Georges — Saint-Jérôme

La recette du Timbre de Noël  
\$121,515.39 le 20 janvier  
Le 20 janvier, la recette provinciale du Timbre de Noël atteignait \$121,515.39 soit \$33,000 de plus que l'an dernier, période correspondante, et \$24,000 de plus que la recette totale de la campagne de 1945. Il est à présumer que la recette totale de 1946, lorsque chaque ligue aura fermé ses livres se rapprochera de \$130,000.  
Trente-six comités sur trente-sept ont soumis au comité provincial de défense contre la tuberculose leur quatrième et dernier rapport préliminaire. Nous publions les noms par ordre alphabétique, avec la recette enregistrée le 20 janvier :

4,000 chefs aux Journées de la J.O.C.  
Plus de 4,000 chefs jocistes ont participé aux diverses Journées d'étude qui se sont tenues à travers le pays au cours du mois de janvier, nous communiquons un porte-parole de la Centrale jociste. Le but de ces Journées qui ont lieu périodiquement tous les quatre mois est de faire le point quant à la période d'étude et d'action antérieure et de préparer le programme d'enquête et d'action pour la période qui débute.  
Aux Journées de janvier, le travail des 36 fédérations de la J.O.C. et la J.O.C.F. au Canada a porté sur les droits et les devoirs des jeunes travailleurs, sujet de l'enquête sociale pour l'année 1946-1947. Les délégués ont également discuté de l'organisation du congrès de chefs et de la Semaine d'étude internationale qui marqueront en juin le 15e anniversaire de la J.O.C. canadienne.

OU ACHETER DU BON ET DU BEAU A BON MARCHÉ CHEZ **HARRY**  
328, rue St-Georges Tél. 948-J Saint-Jérôme

## BIENTOT LE PRINTEMPS!

Alors, c'est le temps de commander votre complet ou paletot pour les beaux jours. Nos grands tailleurs, TIP TOP, JOHNSTON et LOMBARDI, exigent dix semaines pour la confection et livraison de vêtements faits sur vos propres mesures.

La belle saison s'annonce plus favorablement avec plus de choix de tissus, ainsi que plus de complets prêts à être portés, dans un choix varié de couleurs et de modèles, afin de bien répondre aux goûts et aux besoins de nos clients toujours plus nombreux.

Nos lignes de merceries et confection, chapeaux, sous-vêtements, chemises etc. . . seront aussi complètes que possible.

Nous faisons en sorte de satisfaire vos demandes de mercerie et confection aux plus bas prix du marché pour donner satisfaction, dans un choix très varié de marchandises de qualité et de bon goût.



**J.-W. CYR**  
314, rue St-Georges Tél. 448 Saint-Jérôme

**Pharmacie WILFRID PRUD'HOMME**  
La pharmacie la mieux assortie et la plus importante du district  
Livraison rapide par "jeep", de 8 h. 30 du matin à 6 heures du soir  
Agence des Produits de Beauté Harriett, Hubbard, Ayer, Elizabeth Arden, Barbara Gould, Max-Factor, Jasmine, Gardenia et Adrienne  
Commandes postales exécutées avec soin  
341, RUE SAINT-GEORGES, Téléphones: 558 et 559 SAINT-JEROME Voisin du marché